

ETHNORÉGIONALISME ET RÉÉCRITURE DE L'HISTOIRE

**RÉHABILITATION DES AUTONOMISTES
COLLABORATEURS DES NAZIS EN BRETAGNE**

LE CAS PAUL MONJARRET

AVANT-PROPOS

Pourquoi consacrer une étude historique à un obscur joueur de biniou engagé sous l'Occupation dans la collaboration avec les nazis ?

Au contraire des tortionnaires qu'il fréquentait, il n'a fait qu'incarner à sa modeste place la dérive du mouvement nationaliste breton vers le nazisme, jugeant que les Allemands qui subventionnaient les mouvements séparatistes offraient une opportunité pour la culture bretonne.

Il a, quant à lui, fait de la musique le support des idées politiques du PNB (Parti national breton) puis, après-guerre, a continué le combat...

C'est dans la mesure où il a mis la musique populaire bretonne au service d'une idéologie qui lui était étrangère que son cas mérite intérêt.

C'est aussi dans la mesure où, sans renier ses engagements, il a poursuivi son travail de propagande musicale et politique que nous devons nous interroger sur cette œuvre qualifiée de pionnière par les partisans d'une Europe des régions destinée à faire éclater les États-nations garants des lois sociales.

C'est enfin dans la mesure où, désormais, des hommages lui sont rendus sur fonds publics qu'il nous semble devoir rappeler des faits occultés.

En 1988, Paul Monjarret a été décoré du collier de l'Hermine remis par l'Institut culturel de Bretagne dont les dérives sont bien connues ; en 2004, une place Monjarret a été inaugurée par la municipalité socialiste de Lorient ; en 2008, la statue de Monjarret a été installée sur cette place par la même municipalité, en présence de son ancien maire, Jean-Yves Le Drian, président du conseil régional ; en 2010, la ville de Quimper lui a rendu hommage ; en 2011, le nom de Monjarret a été proposé pour le collège de Plescop.

Jamais il n'est rappelé que l'innocent joueur de biniou supposé défendre la musique populaire recrutait des lecteurs pour *L'Heure bretonne* pronazie en 1943 ; que le fondateur de BAS (Bodadeg ar Sonerion, l'Assemblée des sonneurs), qui compte actuellement six mille musiciens, dirigeait les groupes de combat (Bagadou puis Strolladou Stourm) du PNB nazi sous l'Occupation ; que c'est le même qui allait, après-guerre, développer l'invention du « *bagad* », qui semble à présent l'expression native de l'âme celtique des Bretons. Cette invention est au cœur du festival interceltique de Lorient, l'un des plus importants festivals de France, dont il fut l'initiateur.

Il est donc essentiel d'éclairer les questions que pose son itinéraire — un itinéraire qu'il n'a jamais renié.

LE DISCOURS ACTUEL SUR MONJARRET

OU L'HAGIOGRAPHIE CONSENSUELLE

En 2004, la mairie de Lorient ayant inauguré une place au nom de Polig Monjarret, dotée en 2008 d'une statue d'une laideur provocante que les Lorientais semblent depuis avoir pris un malin plaisir à barbouiller ¹, la Libre Pensée du Morbihan a publié un communiqué pour protester contre les hommages rendus à d'anciens militants du PNB nazi, au nombre desquels Monjarret.

L'argumentation en réponse développée par *Ouest-France* (le 22 mai 2004) mérite d'être citée car elle résume assez bien tous les autres articles.

Le journaliste, qui ne signe que de ses initiales, J.-L.B., rend compte en trois étapes de la protestation de la Libre Pensée.

Première étape, un résumé édulcorant le communiqué :

*« Sous le titre « **Pourquoi une place Polig Monjarret à Lorient ?** » la Libre Pensée du Morbihan a diffusé hier un communiqué de presse virulent par lequel elle s'élève contre l'attribution du nom de Polig Monjarret à l'ex-place Poissonnière. « **En disant non, nous disons non à toute dérive communautariste en Bretagne et à l'occultation de l'histoire qui en résulte** », écrivent André Le Béréhec et Pierrick Le Guennec, porte-parole du groupe qui demandent à la ville de Lorient de former « **une commission d'enquête afin d'établir publiquement la réalité promue par les noms de rues portant le nom de personnes impliquées dans le Parti nationaliste breton** ».*

La Libre Pensée revient là une nouvelle fois sur les sympathies nationalistes bretonnes exprimées dans les années 40 par le futur fondateur des bagadoù. »

Deuxième étape, un résumé supposé objectif des faits :

« Réfractaire du ST0, Polig Monjarret fut arrêté par la Gestapo. Après un an de captivité en Autriche, il sera accusé de collaboration à son retour en France et emprisonné plusieurs mois avant d'être acquitté par la chambre civique des Côtes-du-Nord. »

Troisième étape, une longue réhabilitation de Monjarret, via un militant nationaliste breton, porte-parole du « Comité Bro-Gozh-ma-Zadoù » ayant pour but de faire chanter le plus souvent possible l'hymne national breton inventé par le druide Jafrenou qui devait, lui aussi, donner dans la collaboration) :

¹

http://www.lorient.maville.com/actu/actudet_-Polig-Monjarret-en-voit-de-toutes-les-couleurs-_loc-1623581_actu.Htm

« D'un point de vue historique, Polig Monjarret a été mis hors de cause dès la Libération et il n'y a rien de plus à dire, rappelle Jacques-Yves Le Touze, président de l'association Les Amis de Polig Monjarret. Les propos de la Libre Pensée ne sont guère surprenants mais la violence de l'attaque portée contre la mémoire de Polig mérite cependant d'être soulignée et les différentes personnes ou associations concernées se réservent désormais la possibilité d'engager des plaintes en diffamation si cet organisme persistait dans ses propos. Le but caché de la Libre Pensée en Bretagne ne serait-il pas tout simplement de freiner le développement et l'épanouissement de la langue et de la culture bretonnes ? » s'interroge J-Y. Le Touze. La famille de Polig Monjarret se réserve, elle aussi, le droit de poursuivre devant les tribunaux ce qu'elle qualifie **« d'odieuses calomnies »**.

Ce texte est intéressant à plusieurs titres.

1. Tout d'abord, le communiqué de la Libre Pensée dont on peut trouver en ligne le texte intégral ² rappelait des faits précis :

« Polig Monjarret fut, sous l'Occupation un organisateur de la milice du Parti National Breton (PNB), milice dite des "Bagadou Stourm" (Brigades de Combat), rebaptisée "Strolladou Stourm" pour faire "S.S" »

C'est lui-même qui, en 1983, dans sa revue Ar Soner, dit avoir échappé au STO par des faux papiers fournis par le PNB.

Sous le pseudonyme de "Trévél", il avait collaboré à L'Heure Bretonne, organe du PNB nazi, en louant "les jeunesses organisées, donc fortes, de pays comme l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Roumanie, la Finlande".

Il mit cette idée en pratique, en fondant, quelques jours plus tard, BAS (Bodadeg ar Sonerion, Assemblée des Sonneurs) au Congrès de l'Institut celtique. »

Ces faits sont effacés : le collaborateur du PNB nazi devient le « fondateur des bagadoù » aux « sympathies nationalistes bretonnes », non pas sous l'Occupation mais « dans les années 40 », autrement dit aussi bien après-guerre.

2. Une information destinée à être rappelée comme la vérité essentielle est immédiatement apportée : « Réfractaire au STO, Polig Monjarret fut arrêté par la Gestapo. » Faut-il donc croire qu'il était-il, en fait, un grand résistant ? Le lecteur est amené à le supposer puisque, après avoir été arrêté, il dut subir « un an de captivité

²

<http://www.lp56.fr/infos/republique/histoire/place-polig-monjarret-a-orient.html?Itemid=44>

en Autriche ». Toujours victime, il fut emprisonné pour des faits de collaboration — quels faits de collaboration ? Aucun sans doute, puisqu'il fut acquitté.

3. Le journaliste, qui n'a jamais interrogé les auteurs du communiqué de la Libre Pensée, ou demandé communication du dossier rédigé à son sujet, ne rend compte de ce communiqué que pour donner la parole au président de l'Association Les Amis de Polig Monjarret, qui se charge de défendre, menaces de procès à l'appui, la « *mémoire de Polig* ».

On peut lire partout la même version des faits : c'est celle de la notice Wikipédia ou encore du site officiel d'un bagad de BAS ³ :

« Arrêtés en juillet 1944 par la Gestapo, MONJARRET et LE VOYER sont détenus en Autriche d'où ils seront libérés en 1945. Malgré l'épuration drastique pour le militantisme breton, MONJARRET relance la B.A.S. Le comité qui cautionne l'Assemblée rassemble suffisamment de noms rassurants pour garantir une sécurité morale. Il collecte tous les airs bretons que lui adressent ses correspondants, malgré le fait que LE PENVEN y pratique un tri impitoyable. Association Loi 1901, la B.A.S. existe légalement (dans le J.O.) en 1946. »

La chose semble admise, Monjarret et Le Voyer, loin d'être des collaborateurs, furent arrêtés par la Gestapo et « *détenus en Autriche* » : ils furent donc des victimes du nazisme, scandaleusement persécutés à leur retour en France par l'épuration jacobine.

Une thèse d'histoire (Luc Capdevilla) a pourtant établi définitivement que la persécution du mouvement breton à la Libération était une légende mais telle est désormais la version accréditée par les médias, aussi bien *Ouest-France* que *Le Télégramme*.

Il est à noter que, dans le cas de Monjarret, le président de BAS a demandé à Kristian Hamon, connu pour ses recherches sur le PNB sous l'Occupation et le Bezen Perrot, publiées par des maisons d'édition engagées dans le combat nationaliste breton, d'analyser le procès Monjarret ⁴.

De cette étude, il résulte que « *si Polig Monjarret, qui n'a jamais caché son passé, n'avait pas consacré sa vie à la musique bretonne, qui se serait intéressé à ces neuf*

³ <http://kadoudal.free.fr/BAS.html>

⁴ *Ar Soner* n° 379.

mois passés au PNB ? » — neuf mois au PNB, voilà tout : le journal *Ar Soner* peut titrer triomphalement « *une affaire classée il y a soixante ans* ».

L'historien, ne prenant dans les dépositions que ce qui peut servir la cause, et, se gardant bien de croiser les faits, prend au pied de la lettre les plus invraisemblables déclarations des accusés sans les confronter aux déclarations contradictoires et s'efforce constamment d'effacer, d'atténuer, d'absoudre :

— Paul Monjarret a écrit dans *L'Heure bretonne* ? Il n'est pas possible de le nier, mais ses articles n'étaient pas « *compromettants* ».

— Écrire dans un journal pronazi, raciste et antisémite n'était-il pas en soi compromettant ? Et, qui plus est, écrire pour louer les « *jeunesses fortes* » de l'Allemagne nazie et des dictatures fascistes, qu'il assignait pour modèles à l'organisation des jeunes bretonnes (dont il était alors l'un des responsables) ? Mais non : lors de son procès, il assurera que c'est Yann Goulet qui a modifié son article.

— Il l'a, bien sûr, affirmé pour se dédouaner mais, Yann Goulet, condamné à mort à la Libération, étant le plus ardent collaborateur des nazis, fondateur des Bagadou Stourm, cet article n'est-il pas la preuve accablante de l'étroite imbrication des responsabilités des uns et des autres ? Mais non : il n'aurait écrit qu'une phrase litigieuse et « *cette phrase dénote (sic) sous la plume d'un jeune adhérent de six mois.* » Adhérent de six mois à un parti pronazi, écrivant dans un journal équivalent à ce que pouvaient être *Le Fait* ou *La Gerbe* ? Mais « *jeune adhérent* », donc excusable.

— Il a fait partie en août 1943 des organisateurs du camp d'été au cours duquel les Bagadou Stourm, sous la protection des Allemands, ont affronté les habitants de Landivisiau ? Kristian Hamon ne peut le nier puisqu'il a rapporté ces violences dans son essai *Les Nationalistes bretons sous l'Occupation* et produit une photo montrant Le Voyer en uniforme. Aucune importance : au cours de son procès, Monjarret, prêt à tout pour se tirer d'affaire, a déclaré qu'écœuré par le fait que Yann Goulet ait tenu des propos antifrançais et ait fait appel aux Allemands, il avait démissionné. Le voilà donc blanchi : « *plus aucune activité au sein du PNB* ».

— Les archives montrent qu'il a continué de se battre sous uniforme des Bagadou Stourm et poursuivi ses œuvres jusqu'au bout ? Kristian Hamon connaît les pièces d'archives qui le prouvent puisqu'il les cite dans son essai : oubli total.

— Quelques dépositions bien choisies des témoins cités par Monjarret et le tour est joué : l'historien a effectué l'exercice pour lequel il était pressenti. Seuls « *les Fouquier-Tinville de la Libre Pensée* » peuvent s'acharner à diffamer Polig.

L'article de Kristian Hamon donne un exemple représentatif de sa manière d'écrire l'histoire. On ne soulignera jamais assez le fait qu'il est en quelques années devenu le spécialiste en titre de cette période et que les universitaires cautionnent sans prise de distance sa version des faits.

Ainsi, lorsque la presse rapporte les protestations à l'occasion d'un hommage à Paul Monjarret explique-t-elle simplement qu'on lui reproche son « *passé nationaliste* » (*Le Télégramme*, 17 décembre 2010). Nul ne se risque à rappeler le communiqué de la Libre Pensée :

« Collaborateur résolu des nazis sous l'Occupation, promouvant une normalisation de la musique populaire vouée désormais à servir une idéologie que les Bretons dans leur immense majorité ont toujours refusée, le nom de Monjarret mérite-t-il d'être donné à une place ? »

Enfin et surtout, la question qui concluait ce communiqué n'est jamais posée :

« Avec Loeiz Herrieu, Job Jaffré, Youenn Drezen, Xavier de Langlais, René-Yves Creston (et d'autres), honorés par des rues et lieux publics à Lorient, Polig Monjarret va-t-il se trouver, comme sous l'Occupation, parmi les siens à Lorient ? »

Car le cas Monjarret n'est que l'illustration de la réhabilitation des militants bretons engagés comme lui dans la collaboration avec les nazis.

LES FAITS ÉTABLIS

« Un sonneur n'est pas seulement un sonneur. Il est d'abord et avant tout un Breton. »

(P. Monjarret », *Ar Soner*, janvier 1956, p. 1)

En 1993, Paul Monjarret donne son témoignage à la revue *ArMen* (n° 53) qui le présente comme le « *pionnier du nouveau musical* » : né en 1920 à Pabu, il a fait partie de ces élèves des écoles chrétiennes qui suivaient des cours de musique : sans penser à en faire métier, il se destinait à la profession de tapissier.

COLLABORATION À LA DÉLÉGATION À LA JEUNESSE

À Rennes, où il fait son apprentissage, il œuvre dans les groupes de scouts, puis arrive l'Occupation. En 1940, son père, menuisier, étant mobilisé, il vient aider sa mère à soutenir l'entreprise familiale, mais, en décembre, il retourne à Rennes nanti d'un poste de moniteur, puis d'assistant du directeur de l'École de formation des cadres, au secrétariat de Jeunesse et Sports.

Il est ensuite détaché à la délégation de Bretagne du secrétariat à la Jeunesse. Il s'agit là d'un organisme pétainiste clé que l'autonomiste Yann Fouéré, manœuvrant en sous-main, a réussi à mettre entre les mains de son adjoint Joseph Martray et d'un jeune fasciste, Maurice de la Gâtinais, qui finira délégué général du maintien de l'ordre à la Milice de Darnand (voir à ce sujet Henri Fréville, *Archives secrètes de Bretagne* et Yann Fouéré lui-même, in *La patrie interdite*, p. 251-5).

Ce sont des postes importants pour un jeune homme qui a une formation de tapissier mais son « *expérience scout* » lui aurait valu de les occuper, d'après *ArMen*.

Au Cercle celtique de Rennes, qui rassemble un grand nombre de militants bretons et s'affiche comme une « *école de fierté bretonne* », il entend pour la première fois sonner une cornemuse écossaise accompagnée par une bombarde. Frappé d'une illumination, un vrai « *coup de foudre* », il achète une bombarde au luthier qui est venu vendre ses instruments — car cette aventure est aussi commerciale.

ASSOCIATION AVEC ISIDORE LE VOYER

Ce luthier est un nommé Isidore, dit Dorig, Le Voyer (1914-1987). Militant autonomiste de longue date, il fait partie des Seiz Breur, groupe issu de Breiz Atao qui rassemble des artistes décidés à faire de « l'art breton » (l'article 1 des statuts stipule qu'il faut être de sang breton pour en faire partie). Il est aussi membre du PNB inféodé à l'Occupant.

Dès les années 30, il a inventé le *biniou braz* sur le modèle de la cornemuse écossaise puis a fabriqué des bombardes au son puissant pour accompagner cet instrument : le *biniou braz* (grand biniou) par opposition au biniou traditionnel, alors rebaptisé *biniou kozh* (vieux biniou), est destiné à figurer dans des cliques paramilitaires.

À cet effet, Isidore Le Voyer a fondé KAV, la Confrérie des sonneurs de Paris qui, dans les années 30, a inventé la clique bretonne sur le modèle des pipe-bands écossais. C'est ce qui sera plus tard nommé bagad, terme désignant une troupe, une cohorte militaire. Il s'agit de doter la Bretagne d'instruments de musique martiaux exprimant la fierté de la race celtique. Son activité est éminemment politique et il va de soi qu'elle sert les desseins de l'occupant dont le projet est de faire éclater la France en régions ethniques autonomes dans le cadre du Reich.

Tout en suivant les cours de breton de Skol Ober, Paul Monjarret s'exerce à sonner en couple avec Isidore Le Voyer.

DÉMISSION DE LA DÉLÉGATION À LA JEUNESSE

En août 1942, Paul Monjarret démissionne de son poste à la Délégation à la Jeunesse. Il a, lors de son procès, donné des explications ambiguës au sujet de cette démission. Soucieux de se dédouaner, il déclare, le 5 août 1945, au préfet : « *Jusqu'en août 1942, j'étais chef à l'école des cadres de Mordelles et à la Délégation Régionale du Secrétariat à la Jeunesse, à Rennes. J'ai quitté à l'avènement de La Gâtinais, dont les opinions ne me convenaient pas.* » (ADCA 2 W 207) Ainsi laisse-t-il ainsi entendre qu'il aurait blâmé un ardent partisan du national-socialisme (il avait récemment été le chef de la Croisade du national-socialisme français qu'il avait fondé) qui devait être poursuivi par les tribunaux et condamné à plusieurs années d'emprisonnement.

Cependant, il n'en est rien. Au contraire, Paul Monjarret s'est exprimé au sujet de la Délégation à la Jeunesse dans un article de *L'Heure bretonne* signé de son pseudonyme de Polig Trevezel. Le 2 mai 1943, il expose sa vindicte contre cet organisme inefficace et les Centres de Jeunesse qui prennent des apprentis « *dont une grande partie ne sont pas Bretons* ».

Or, s'il blâme les organisations pétainistes de la Jeunesse, ce n'est pas du tout parce qu'elles sont fascistes mais parce qu'elles sont françaises : indignes des « *jeunesses organisées, donc fortes, de pays comme l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Roumanie, la Finlande.* »

La jeunesse française étant « *déjà vieille* » et la France incapable, il faut que les Bretons prennent en main eux-mêmes la formation de leur jeunesse.

C'est le vieux thème raciste des séparatistes de Breiz Atao, mais Monjarret ajoute, ce qui, en 1943, n'est pas sans conséquences : des « *techniciens de la Jeunesse* » « *étudient et mettent au point l'organisation future de la jeunesse bretonne* » qui sera digne de la jeunesse de l'Europe nazie.

Au cours de son procès, il a avoué avoir écrit trois articles dans *L'Heure bretonne*, articles, selon lui, fort inoffensifs puisque consacrés au folklore, à l'exception d'une « *critique du secrétariat de la jeunesse de Vichy* » qui, dit-il, fut revue par Yann Goulet lui-même (déclaration spontanée du 2 juin 1945, ADIV 214 W 59).

Lorsque nous lisons cet article, nous comprenons que Yann Goulet et Paul Monjarret œuvraient ensemble à un projet politique commun, à savoir l'organisation de la jeunesse bretonne dans le cadre du Reich.

UNE EXPÉRIENCE RATÉE

Depuis la défaite, le choix d'une solution aux problèmes de la Jeunesse a fait couler en France beaucoup d'encre, de salive et aussi beaucoup d'argent, en pure perte d'ailleurs. Il existe un Secrétariat de la Jeunesse, dirigé souvent par un bon nombre d'incapables et d'incompétents pour qui, trop fréquemment, la « Jeunesse » (le Secrétariat du moins) est un moyen et non un but.

Depuis bientôt trois années que cet organisme vichyssois existe, qu'il a englouti pas mal de cinquantaines de millions nous recherchons en vain les résultats dans le domaine pratique : où sont-ils ? quels sont-ils ? Pour la Bretagne, nous connaissons une Délégation Régionale et des « départementales » où la paperasse administrative (que l'on ne devait plus revoir) règne en maîtresse, où l'on dépense inutilement des sommes fabuleuses (voyez affiches : « *Jeune Breton, le destin t'a choisi pour conduire la Révolution Nationale* » (tu parles...), voyez « *Exposition de la Jeunesse* » ; voyez « *Marche sur Auray* » (marche « morale » uniquement !), etc. Nous connaissons une Ecole de Cadres, fermée onze mois sur douze, sorte de maison de campagne dont les cadres, pour la plupart

actifs et dévoués, vivent pendant des mois sur les réserves d'un intendant prévoyant, faute de crédits : inutile de dire que même les belles phrases qui ornent les murs de l'« école » ne sont pas suffisantes pour éviter le découragement, voire l'écœurement. Nous connaissons chez nous des Centres de Jeunesse, au nombre de cinq ou six, où en principe l'on forme des apprentis, dont une grande partie ne sont pas Bretons.

Comme nous le voyons, ici encore les dirigeants vichyssois ont adopté une politique d'aveugle : il n'est pas pire aveugle que celui qui ne veut pas voir ; et pourtant le danger saute aux yeux. D'un côté les Jeunesses organisées, donc fortes, de pays

comme l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Roumanie, la Finlande ; de l'autre une pauvre Jeunesse déjà vieille, périssant chaque heure davantage, ne songeant qu'au profit immédiat, qu'à la jouissance au maximum, la Jeunesse française. Même contraste que dans l'antiquité entre la Jeunesse spartiate et les Jeunesses des pays voisins.

Peu nous importe d'ailleurs la solution qu'adoptera, si elle l'adopte un jour, la France pour sa Jeunesse. Nous avons compris qu'ici encore, il nous faudra compter sur nous et uniquement sur nous. Nous ne serons pas pris au dépourvu. Dans la Bretagne de demain, la formation de la Jeunesse sera notre première préoccupation. La solution que nous adopterons et que nous étudions depuis de longs mois ne sera pas choisie au petit bonheur.

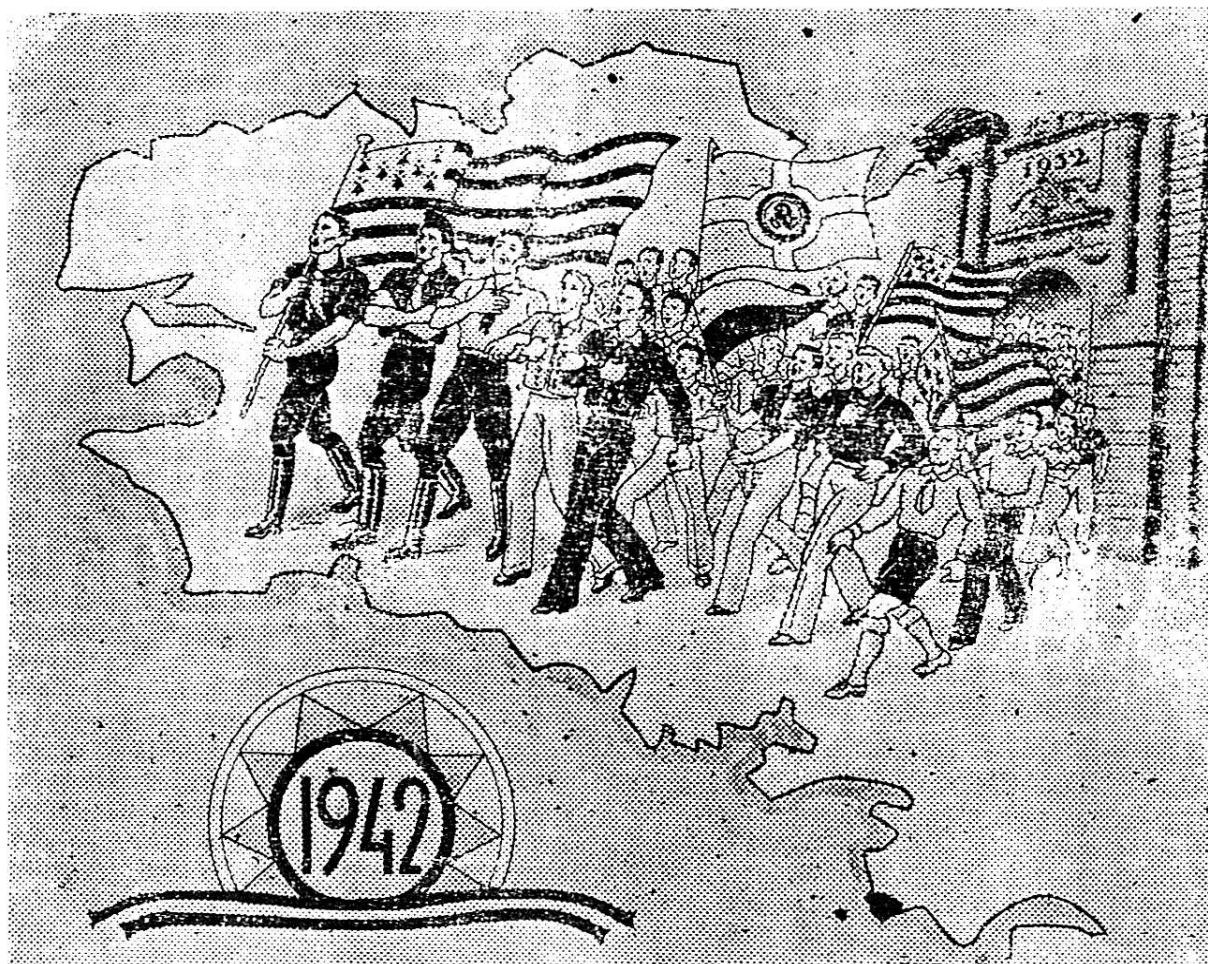
Comme il y a des techniciens dans chaque corps de métier, dans chaque branche de l'artisanat, il y a les « techniciens de la Jeunesse ». Ce sont de ces techniciens qui étudient et mettent au point l'organisation future de la Jeunesse bretonne. Sans anticiper, disons qu'elle sera, sans être une copie servile du déjà vu, en fonction de ce que sera la Jeunesse européenne.

Polig TARDYAN.

En cette semaine de Pâques, notre page « Jeunesse » a pris l'aspect qu'on lui voit aujourd'hui. Elle est spécialement destinée aux « Organisations de Jeunesse » du Parti National Breton.

Dans quinze jours, elle retrouvera la physionomie qu'on lui connaît déjà, avec ses chroniques « Sports et Jeunesse », notes et souvenirs sur les champions bretons, etc...

Cet article n'était pas rédigé sans intention puisque BAS, l'organisation des sonneurs, devait être fondée quelques jours plus tard, lors du Congrès de l'Institut celtique. On comprend dans quelle perspective il était écrit.



L'éclat du 7 août 1932 a fait surgir des 9 pays de Bretagne
une jeunesse ardente et pleine de foi

L'Heure Bretonne, n° 108, 08/08/1942, Une

ADHÉSION AU PNB

En 1993, dans *ArMen*, Paul Monjarret, selon sa coutume, évoque sa collaboration au PNB et à *L'Heure bretonne* de manière floue :

« À Rennes, Polig rencontre aussi les gens du mouvement politique breton. Sans devenir militant à plein temps, il se sent proche des idées du Parti national breton. “J’allais sonner du biniou avec eux pour les aider à vendre leur journal, *L'Heure bretonne*”. »

À l'en croire, il n'aurait été qu'un vague sympathisant des idées du PNB et se serait dévoué de temps à autre pour les aider grâce au biniou à vendre leur journal folklorique. C'est ce qu'il a répété lors des interviews qu'il a données.

Les faits sont bien différents.

À Rennes, il est certain qu'il a fréquenté les membres du mouvement politique breton mais c'est, d'après son propre témoignage, de retour à Guingamp qu'il a adhéré au PNB. Bien qu'il soit plus flou encore au sujet des circonstances de son adhésion, il évoque néanmoins un curieux épisode : en septembre 1942, il organise un camp de scouts derrière le cercle celtique de Lannion. Les Allemands apprennent que ce camp s'est soustrait à autorisation et le convoquent à Saint-Brieuc. *« Je leur ai déclaré immédiatement que tous renseignements concernant ma conduite et mes activités pouvaient être recueillis auprès de M. de Quelen, chef départemental du PNB des Côtes-du-Nord. Ils ont téléphoné à M. de Quelen et dans la suite j'étais libéré. »* (déclaration spontanée du 2 juin 1945)

Jacques de Quelen, avocat, l'un des plus fanatiques chefs du PNB, connu pour avoir recruté pour les Bagadou Stourm et la milice Perrot, était en relation étroite avec la Gestapo de Saint-Brieuc. Ainsi le chef du PNB intervient-il immédiatement pour lui.

À l'en croire, c'est de Quelen qui lui fait miroiter les avantages d'adhérer au parti, puis, quinze jours plus tard, un militant du PNB, Jean Guiomard, qui vient lui expliquer que l'adhésion lui vaudra *« la suppression d'un départ pour l'Allemagne au point de vue STO »*, ce qui achève de le convaincre (déclaration spontanée du 2 juin 1945).

Cette adhésion en 1942 pour échapper au STO (service du travail obligatoire) institué par l'Allemagne en février 1943 est totalement invraisemblable. Ce ne fut d'ailleurs qu'en mars 1943 que le PNB publia ses consignes pour permettre à ses adhérents d'échapper au STO.

Néanmoins, Paul Monjarret revendique et revendiquera toujours cette version des faits parce que l'image de réfractaire au STO permet de faire croire qu'il aurait résisté aux nazis.

Jean Guiomard et son frère René furent parmi les premiers militants du PNB à s'enrôler sous l'uniforme SS de la milice Perrot, le premier sous le nom de guerre de « Pipo », le second sous le nom de « Morin ». Ils comptèrent au nombre des exécuteurs des basses œuvres des nazis qu'ils suivirent en Allemagne. La déposition d'un milicien du Bezen, Magré, est intéressante car il permet de reconstituer leur itinéraire jusqu'en Autriche :

« Nous nous retrouvâmes en Allemagne à 30 ou 35 de la Formation, toujours avec Péresse et Lainé. On ne sut d'abord à quoi nous occuper (marches, travail dans les fermes, etc). En février 45, Célestin Lainé qui portait l'uniforme de lieutenant allemand nous donna des cours de radio pour être ultérieurement parachutés en Bretagne dans un but d'espionnage ; ou bien l'engagement immédiat dans les Waffen SS. Péresse, Chevillotte et tous les plus coupables ou les plus compromis choisirent la Waffen SS. Avec quelques autres camarades, j'optai pour l'école de radio, ce qui permettait toujours de gagner du temps. Je suivis les cours pendant trois semaines à l'école de Stetten qui fut dissoute en raison de l'avance des alliés. Je partis alors en Autriche avec Foix, Lemoine, Guiomard, Jarnouen et Hirgair. J'y rencontrai Mordrel que je n'avais jamais vu avant. Celui-ci nous délivra de fausses cartes de travailleurs, ce qui me permit de rentrer en France. » (ADIV 213 W 63)

En 1943, Jean Guiomard et Paul Monjarret font équipe pour distribuer *L'Heure bretonne* au son du biniou. Un rapport de l'adjudant Flambard, tout acquis à la cause de la collaboration, qui dirige alors la gendarmerie de Guingamp, fait état de leur présence le 2 février à Saint-Nicolas-du-Pélem. « Après leur départ, des tracts et un livre de M. C. Danic (sic) a été retrouvé dans la ville. Texte du tract : « La politique de Vichy a entraîné la France au désastre. Seul le Parti National Breton sauvera la Bretagne. » (ADIV 214 W 59)

L'Histoire de Bretagne de Jeanne Coroller, dite Danio, est l'expression du nationalisme breton le plus violent et le plus haineux à l'égard de la France. Son auteur, Jeanne Coroller, militante de Breiz Atao en relation avec la Gestapo, sera exécutée par la Résistance en juillet 1944. Son château servait aux manœuvres des miliciens du Bezen Perrot.

Un rapport du commissaire divisionnaire des RG en date du 16 février 1945 confirme les affirmations de l'adjudant Flambard : « Monjarret était un militant notoire et acharné du PNB. Il devait posséder un grade dans la milice de ce parti. Il était également un fervent propagandiste. Pendant la belle saison, il parcourait les bourgs et les villages en vendant "L'Heure bretonne" au son du biniou aux sorties des messes. » (ADCA 1369 W 12)

Il n'est donc pas un simple adhérent du PNB mais un militant actif de ce parti, en relation étroite avec l'occupant. Au moment où il s'enrôle, *L'Heure bretonne* le proclame, le PNB est un parti antifrançais et proallemand qui vise à l'intégration de la Bretagne racialement distincte de la France métisse dans l'Ordre nouveau.

Tout est donc bon pour dénoncer la France vaincue, son incurie, sa faiblesse, que l'occupant, supérieur par la race, pourra guérir par un traitement drastique : élimination des juifs, nettoyage des « enjuivés », des francs-maçons, des « mokos » du Sud et des bougnoules.

Le N° : 1 Fr.

l'Heure Bretonne

3^e ANNEE. — N° 113. — 12 SEPTEMBRE 1942

L'esprit de résistance
des Bretons
se transforme
en esprit de Conquête

DIRECTION, REDACTION, PUBLICITE :
1, Rue d'Estreées
RENNES (BRETAGNE)
Téléphone : 51-80

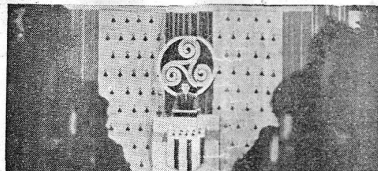
JOURNAL BRETON HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS (BRETAGNE ET PAYS LIMITES)
Un an : 40 fr. ; 6 mois : 25 fr.
Changement d'adresse : 1 fr.
Chèque Postal : A. GERRET, 25-29 Rennes.

≡ NOTRE DEUXIÈME CONGRÈS des CADRES ≡

Devant 500 responsables du Parti, le Chef du P. N. B.
définit la position de la Bretagne dans l'Ordre Nouveau

*“ Nous ne sommes pas des
convertis de la dernière heure ”*
Nous n'arriverons pas
en Europe les mains vides
par R. DELAPORTE



Le samedi 5 et le dimanche 6
septembre s'est tenu au Théâtre
municipal de Rennes le deuxième
Congrès des Cadres du Parti Na-
tional Breton.
L'an dernier, c'était aux Salons
Gaulay, presque dans les fau-
bourg...
Celle fois, c'est au centre même
de la ville de Rennes, dans un
établissement officiel, face à la
fameuse niche où sautait, il y a
dix ans, un monument qui offen-
sait la Bretagne.
Dirigez-vous ! Quelle revan-

On ne peut douter d'un Parti
qui a des cadres de la qualité du
notre. Ils ont été à dure épreuve,
tous, depuis juin 1940. Mais au-
jourd'hui, ils sentent que la vic-
toire est au bout de leurs efforts.
Car, maintenant, le peuple suit...
Nous n'aurions jamais douté des
sentiments intimes de ce peuple,
mais après des années de tentatives
d'assimilation, il en était venu à
douter de lui-même, à ne plus oser
exprimer ses espoirs secrets.
L'ont-ils pour ceux qui ne pen-
sent pas admettre que le ten-son-

L'Heure Bretonne, n° 113, 12 septembre 1942, Une

Automne 1942, au moment où Paul Monjarret adhère au PNB, le parti assure avoir de longue date adhéré à l'Ordre nouveau

L'important est de connaître ses ennemis, comme le proclame l'éditorial du 15 août 1942.

Nous devons connaître nos ennemis...

Viennent ensuite les ennemis que nous pourrions qualifier de classiques : la Juiverie et les francs-maçons. Le Juif reste évidemment l'ennemi de tout ordre nouveau qui aurait pour effet d'abattre la puissance des grandes banques ; à ce titre il représente un danger contre lequel il faut lutter énergiquement, et « Breiz Atao », avant la guerre, avait à plusieurs reprises dénoncé la nocivité de leur influence. Cependant, sans vouloir le moins du monde minimiser leur action, leur nombre infime en Bretagne, à peine deux mille, réduit fortement leur influence ; ajoutons que les « rafles » qui ont eu lieu dernièrement dans nos cinq départements et le port de l'étoile Jaune ont également contribué à affaiblir leur action. On peut donc dire qu'aujourd'hui les Juifs de Bretagne sont presque neutralisés. Ceci dit, nous n'insisterons pas davantage sur un problème qui, tout compte fait, n'a jamais été dans notre pays qu'un problème secondaire, depuis l'ordonnance du duc Jean Le Roux.

Juifs, F.-M., Méridionaux, voilà les adversaires que les Bretons doivent apprendre à connaître s'ils veulent demain sortir victorieux du grand combat qui s'annonce. Nous pouvons, nous devons en venir à bout. Mais cela ne se fera pas en un jour, ni sans beaucoup d'efforts.

Marcel GUILLAUME.

L'Heure Bretonne n° 109, 15 août 1942, Une

L'Heure Bretonne

Le N° : 1 Fr.

3^e ANNÉE. — N° 105. — 18 JUILLET 1942

DIRECTION, REDACTION, PUBLICITÉ :
1, Rue d'Estreé
RENNES (BRETAGNE)
Téléphone : 61-80

JOURNAL BRETON HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS (BRETAGNE ET FRANCE) :
Un an : 40 fr. ; 6 mois : 25 fr.
Changement d'adresse : 5 fr.
Chèque Postal : A. Gervier, 25-29 Rennes.

Sinn-fein
Ni hon-unan
Nous-mêmes

NÉCESSITÉ D'UNE CULTURE BRETONNE

Le sentiment breton et l'esprit breton

Si nous mettons en parallèle le sentiment breton et l'esprit breton, ce n'est pas que nous voulions les opposer l'un à l'autre car le sentiment breton n'est qu'une des composantes de l'esprit breton ; celui-ci est une notion beaucoup plus vaste englobant le sentiment aussi bien que la science et la culture bretonnes et une manière de juger et d'agir bretonne.

Il convient de mettre en garde nos compatriotes contre cette tendance qui consiste à croire que le sentiment breton suffit à lui seul. Le sentiment breton ne peut rien sans le travail et l'étude. Il ne suffit pas, en effet, de dire : « Je suis Breton, j'aime mon pays ! » pour être vraiment un Breton au sens complet du mot. Certains s'en contentent et continuent à penser et à agir selon les normes françaises.

Pour être un vrai Breton, il faut avoir l'esprit breton. Tout Breton doit travailler à l'acquiescence et méditer cette page écrite sur l'esprit breton dans « Our Breizh et l'Anstada » par Meven Mordiern, l'un des penseurs du mouvement national.

« C'est l'esprit qui a fait défaut jusqu'ici aux Bretons, l'esprit qui vivifie les hommes, qui allume en eux la vocation, en les soutenant, en les menant dans le droit chemin ; l'esprit breton, c'est-à-dire non pas seulement cet amour commun à tous pour la terre natale, mais l'amour pour toute qualité qui fait de la Bretagne une nationalité particulière et dissemblable de toute autre : coutumes, légendes, histoire, race, langue — celle-ci surtout — ; l'esprit breton qui enfante dans les âmes la volonté de lutter pour ces qualités et de prendre part, pour et par ces qualités, à leur défense, leur réalisation, leur affermissement, leur progrès. »

« Notre tournure d'esprit actuelle — et c'est cela surtout qui



« A la fraîche !... ». Les Bretons goûteront-ils cette année à la belle sardine pêchée par nos gars ?

A LA PORTE les juifs et les enjuivés

Un jugement impartial

Il arrive parfois qu'un de nos voisins, pris d'un subit courroux, examine les problèmes français avec une clairvoyance désabusée.

Nous trouvons dans la Vie Industrielle du 26-6-1942, sous le titre : « Les fonctions et les hommes dans l'économie organisée », une étude de M. P. Aubrey sur la psychologie des fonctionnaires français. Nous sommes heureux, nous autres Bretons, qui avons souffert si longtemps et souffrons encore de l'incompréhension et de l'hostilité sourde ou déclarée de l'administration française, de voir que les conclusions de M. Aubrey sont semblables aux nôtres. On ne saurait donc plus nous taxer d'ignorance ou de partialité. Voici, en effet, ce que dit textuellement notre collègue français :

« Il arrive aux Français d'être obligés, à différentes époques de leur vie, de faire de faux jugements sur un « examen de conscience », lequel, dans presque chaque cas, se termine par une conclusion désenchantée. C'est que — plus que dans d'autres pays — notre tempérament expose nos institutions, même sages, même parfaites, à donner des résultats les plus décevants. La raison en est-elle que le citoyen français attend plus facilement, plus profondément et plus naïvement que dans d'autres pays, un idéal officiel, est souvent, sinon corrompu, du moins transformé de déplorables façons par cette dignité, il y a une véritable et désastreuse dévaluation qui n'est pas uniquement morale mais surtout intellectuelle. Elle ou d'autres jusqu'à affecter la volonté : elle est alors un effet de ce qu'on appelle l'horreur des responsabilités. »

que le Français assigne une fonction d'autorité ou d'administration et la partie manifeste à tout venant une attitude différente de son comportement. Son caractère personnel se modifie, un mot dans l'exercice de ses fonctions, souvent de façon très visible et presque toujours dans un sens souvent regrettable. »

« A qui le dit-on ?

Mais voici le jugement le plus dur : « Dans d'autres peuples où, apparemment, le niveau intellectuel n'est pas aussi élevé et qui ne semblent pas destinés à être des « nations de cadres », l'homme modeste à qui échoue une fonction est un grand effort de s'élever à la hauteur de sa nouvelle dignité, il essaye de réaliser plus et mieux que sa propre nature ne le lui permettait dans la situation obscure d'où il se hausse. Chez nous, trop souvent, c'est le contraire qui se produit et l'homme de peu de foi ou de (faible) ressort naturel qui, par une promotion enviable, se trouve revêtu d'une dignité officielle, est souvent, sinon corrompu, du moins transformé de déplorables façons par cette dignité. Il y a une véritable et désastreuse dévaluation qui n'est pas uniquement morale mais surtout intellectuelle. Elle ou d'autres jusqu'à affecter la volonté : elle est alors un effet de ce qu'on appelle l'horreur des responsabilités. » (Suite à la 2^e page.)

TOURISME BRETON

L'Heure Bretonne n° 105, 18 juillet 1942, Une

L'ÉTOILE JAUNE

Nous n'avons guère d'étoiles jaunes en Bretagne. Et pour cause...

Mais à Paris, leur apparition a fait sensation... Seulement, il y a eu la contre-offensive « zazou ».

Selon Au Pélori :

Les zazous, secondés par les Ballardards mâles et femelles et tout particulièrement par ces dernières, avaient sorti dimanche, jour fixé pour le port de l'étoile juive, leurs meilleures troupes de choc.

Le travail de ces héros et de ces héroïnes consista à serrer la main des Juifs marqués de l'étoile...

...À signaler également quelques Ballardards femelles dont la protestation contre le port de l'étoile jaune consistait à arborer sur leur poitrine une insigne de même couleur figurant des initiales ou un dessin quelconque... et il fallait voir avec quel orgueil ces dames rendaient ainsi leur opinion publique.

Nous avons dit que le drame qui bouleverse la France est avant tout un drame d'intelligence. Il suffisait de regarder l'allure de ces héroïnes et leur œil bovin pour être fixé à ce sujet...

Ce n'est pas nous qui le disons...

L'Heure Bretonne, n° 101, 20/06/1942, p. 4

Le 18 juillet 1942, au lendemain de la rafle du Vel' d'Hiv', L'Heure bretonne, qui reçoit ses directives des services de propagande allemands, titre « À la porte les Juifs et les enjuivés ».

Quatre semaines avant la grande rafle, Joseph Jaffré, le directeur de L'Heure bretonne, avait déjà cloué « Au pilori » ceux qui, au péril de leur vie, avaient eu le courage d'essayer de sauver des Juifs.

La campagne raciste et antisémite se poursuivra sans fin dans L'Heure bretonne, prenant les formes les plus odieuses jusqu'à la fin — mais c'est au moment où Paul Monjarret diffuse l'organe du PNB qu'elle est la plus virulente.

Cela ne semble en rien le déranger.

Il a constamment présenté le fait de

vendre *L'Heure bretonne* comme une activité inoffensive, voire louable, qui lui aurait valu d'odieuses accusations à la Libération.

RÉFRACTAIRE AU STO MAIS PEU CLANDESTIN

Paul Monjarret, membre du PNB, distribue donc *L'Heure bretonne* au son du biniou, activité peu discrète s'il en est.

Il est pourtant, à en croire sa biographie, entré dans la clandestinité, nanti de faux papiers. D'après *ArMen*,

« Ses copains du PNB lui fabriquent de faux papiers le vieillissant d'un an et lui attribuant la profession de photographe, un métier qui, selon lui, ne devait pas intéresser les Allemands. »

Faut-il penser que les « copains du PNB » sont de résistants qui feraient de faux papiers dans l'ombre ? Il n'en est rien. Les jeunes adhérents du PNB sont officiellement invités à se présenter au siège du parti : sur le thème « *la Bretagne aux Bretons et les Bretons en Bretagne* », le PNB s'accorde avec l'occupant pour que les militants requis restent en Bretagne.

Responsable de l'organisation des cliques du parti, Paul Monjarret risque moins que tout autre d'être arrêté comme réfractaire. Le rapport du commissaire divisionnaire des RG en date du 16 février 1945 est sans ambiguïté à ce propos : « *Réfractaire du STO, l'intéressé avait été arrêté par la police de Guingamp, mais relaxé aussitôt, ayant exhibé une attestation délivrée par les autorités allemandes l'exemptant de travail obligatoire.* ». (ADCA 1369 W 12)

Cette campagne de propagande permet aux autonomistes haïs de la population de toucher une frange de jeunes ainsi attirés au parti et amenés à s'engager dans les groupes paramilitaires de jeunesse. Certaines recrues sont payées par le PNB — et grassement payées.

Ainsi savons-nous que de Quelen paye 40 francs par jour les militants chargés de vendre *L'Heure bretonne*. Nous avons la déposition d'Yves Le Négaret, adhérent du PNB, puis membre des Bagadou Stourm, qui est d'abord payé comme vendeur de *L'Heure bretonne*, logé par de Quelen, qui lui prend 25 francs par jour pour le logement et la nourriture. Il s'enrôlera dans la LVF, puis dans la Milice Perrot. Agent de la Gestapo, il faisait du renseignement (ADIV 213 W 33).

La vente de *L'Heure bretonne* était une activité fort lucrative.

Aggraverait-on les malheurs de la Bretagne en lui enlevant la jeunesse dont elle a besoin ?

Alors, va-t-on ajouter à tous ces malheurs cette autre catastrophe que serait le départ de toute notre jeunesse sous prétexte de Service Obligatoire du Travail ?

La présence de cette jeunesse n'est-elle pas précisément *obligatoire en ce moment dans notre Bretagne*

alors qu'il y a pour elle, tant à faire chez nous ?

Service du Travail !

Sans doute, mais en *Bretagne* !

La Bretagne aux Bretons et les Bretons en Bretagne !

L'Heure Bretonne, n° 138, 14/03/1943, Une

Au Travail POUR LA BRETAGNE

SIEGE DU P. N. B.

11, Quai Lamartine, RENNES,
Tél. : 43-19.

C. C. R. Bourdon, RENNES, 33-338.

AVIS IMPORTANT aux adhérents du P.N.B.

Le Secrétariat Général du Parti prie tous les adhérents nés entre le 1^{er} janvier 1920 et le 31 décembre 1922 de lui faire parvenir immédiatement les renseignements suivants : nom, prénoms, date et lieu de naissance, profession et adresse.

LE SECRETAIRE GENERAL

L'Heure Bretonne, n° 139, 21/03/1943, p. 3

Au Travail POUR LA BRETAGNE

RÉQUISITION DE MAIN-D'ŒUVRE

On nous demande d'indiquer les cas d'exemption de toute réquisition de main-d'œuvre. Les voici :

1° Prisonniers libérés d'Allemagne;

2° Prisonniers libérés après 6 mois dans un Frontstalag;

3° Membres de la police et gendarmerie;

4° Employés de la S.N.C.F.;

5° Employés des P.T.T.;

6° Mineurs;

7° Marins;

8° Cultivateurs (ayant déclaré exercer cette profession);

9° Les étudiants (jusqu'en septembre 1943);

10° Toutes personnes travaillant pour un service ou une entreprise allemande, ou une entreprise travaillant uniquement pour les Allemands.

Le Secrétaire général du P. N. B. précise que tout adhérent entrant dans l'une de ces catégories et qui recevrait par erreur un ordre de réquisition, devra *immédiatement et personnellement* entreprendre toute démarche nécessaire pour faire reconnaître cette erreur.

L'Heure Bretonne, n° 148, 23/05/1943, p. 3

À en croire *ArMen*, à partir de 1943, Paul Monjarret serait un photographe nanti de faux papiers qui vivrait dans la clandestinité pour échapper au STO. C'est cependant sous son propre nom qu'il organise pour le PNB des ventes de *L'Heure bretonne* au son du biniou dans tout le département. Il est assez facile de suivre son activité : le 21 novembre 1942, la vente au biniou est relevée pour la première fois dans *L'Heure bretonne*, puis elle apparaît assez régulièrement une fois par mois. En mars 1943, sont annoncées, côte à côte, la vente à la criée à Guingamp et, à Paris, une conférence de Paul Le Flem à la Mutualité. Les RG relatant l'activité des Stroladou Stourm notent son nom au moins jusqu'en novembre 1943.

Au pays de Guingamp

La section et le secteur de Guingamp sont de ceux qui se montrent en ce moment parmi les plus entreprenants. Toutes les ventes à la criée faites dans la région connaissent un succès d'autant plus vif que ces ventes se font... au biniou. Un exemple à suivre...

Les dernières réunions de la section de Guingamp ont groupé un nombre appréciable d'adhérents et de sympathisants. Des réunions de jeunes ont lieu également et sont fort bien suivies. On ne s'étonne plus dès lors de la progression de nos idées et de nos effectifs, ni de l'excellent usage fait du matériel de propagande. A l'origine de tout ce bon travail, il y a deux ou trois militants qui ont l'esprit d'initiative, tout simplement...

Les Conférences de l'H.B. à Paris

Paul LE FLEM et la musique bretonne contemporaine

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos amis que la prochaine conférence de *L'Heure Bretonne* aura lieu le dimanche 4 avril 1943, à 15 heures, au Palais de la Mutualité, salle G, 24, rue St-Victor, Paris (V^e) (Métro Maubert-Mutualité).

M. PAUL LE FLEM

compositeur très connu traitera le sujet suivant :

La musique Bretonne contemporaine

La conférence sera agrémentée par l'audition de morceaux choisis de jeunes artistes bretons avec le concours, notamment, de Mme Le MICHEL DU ROY, soliste des concerts Lamoureux.

L'Heure Bretonne, n° 140, 28/03/1943, p.3

Au cours de l'année 1943, l'activité de Paul Monjarret ne ralentit pas, bien au contraire : il en est loué dans *L'Heure bretonne* en avril encore. On trouve à côté de ces éloges une caricature antisémite qui en dit assez long sur l'idéologie qu'il défend.

Triskell, l'organe du PNB, ne cesse de faire ses louanges. Ainsi en juin 1943 :

« Une propagande vivante : c'est au tour de Monjarret en tenue de chef des sonneurs de la clique des Bagadou Stourm d'exposer comment en compagnie de son camarade Guiomarc'h il fait une propagande de base dans son arrondissement. Comment au son du biniou on vend des centaines d'Heure bretonne. »



L'Heure Bretonne, n° 143, 18/04/1943, p. 7

continue à perfectionner et à développer la polyculture, d'autant mieux que la grande diversité de ses sols s'y prête merveilleusement.

Et pour cela, il n'est pas possible de négliger l'organisation sociale, qui doit favoriser le développement de la famille avec tous les avantages et les garanties de sécurité que comporte cette situation. Les Bretons qui seront responsables de l'administration de la Bretagne n'ont pas manqué d'y penser.

G. B.

à la suite des derniers bombardements.

DANS LE TREGOR. — Nous avons déjà signalé les magnifiques résultats obtenus dernièrement dans la région de Guingamp au cours de sorties effectuées au soir du biniou. Il est inutile de dire que nos amis ne s'arrêteront pas là et envisagent un développement de leur action qui prend une allure véritablement triomphale.

De bonnes réunions de jeunes ont eu lieu à La Roche et à Treguer.

En cette dernière ville, 100 numéros de L'H. B. ont été vendus le 4 avril à la sortie de la messe.

Et encore :

« Militants, suivez l'exemple de Guiomarc'h, faites des ventes au biniou (fourni par Dorig Le Voyer) »

Ces citations figurent dans le livre de Kristian Hamon et ne peuvent laisser aucune illusion sur les activités de Paul Monjarret ; encore n'est-il pas spécifié que son acolyte, Jean Guiomard, s'enrôlera sous uniforme SS au Bezen Perrot.

Nous avons un témoignage plus accablant, celui de Guillaume Le Bris qui, s'étant opposé à la propagande de Monjarret, se trouva mis en danger :

« Le premier dimanche de mai 43, une réunion fut organisée au Guiaudet en Lanrivain par MONJARRET et plusieurs membres du PNB. Après la messe ils firent bannir que le soir même ils organisaient deux réunions et invitaient tous les jeunes à s'y rendre.

MONJARRET prit la parole. Il précisa notamment que la Bretagne avait été incorporée à la France et continuait d'être asservie par la force, que c'était une région exploitée, que la jeunesse n'avait aucun débouché et que le seul avenir des jeunes Bretonnes était de devenir bonnes à tout faire des Français. En conclusion, il demandait que la Bretagne soit séparée de la France.

J'ai alors pris la parole, je l'ai ridiculisé et il n'a pas pu terminer sa réunion.

Par la suite MONJARRET fit une enquête pour m'identifier. J'ai dû quitter St Brieuc sachant que j'étais recherché. En effet, deux civils se sont présen-

tés au restaurant où j'étais en pension à deux ou trois reprises pour m'arrêter, mais comme ma nouvelle adresse n'était pas connue, je ne fus pas inquiété. » (ADIV 214 W 59)

FONDATEUR DE BAS

Et quel étrange réfractaire au STO ! Alors qu'il est supposé vivre dans la clandestinité avec de faux papiers, c'est sous son identité qu'en mai 1943, lors du congrès de l'Institut celtique présidé par Roparz Hemon (agent de la Gestapo SR 780, également directeur du journal *Arvor* et du poste de Roazhon-Breizh, auquel collaborent Monjarret et Le Voyer), il fonde BAS (Bodadeg ar sonerion, l'Assemblée des sonneurs) dont il est le secrétaire, Le Voyer le président et Joseph, dit Jef, Le Penven (1919-1967) le « *censeur musical* ».

Ce « *censeur musical* » est nécessaire car BAS, s'inspirant de la perspective raciste qui a toujours été celle de Breiz Atao, va se livrer à un travail intensif de « *purification* » du répertoire traditionnel breton, éliminant tous les airs supposés étrangers alors même qu'ils avaient été acclimatés de longue date par les musiciens populaires.

L'article 2 des statuts stipule que « *BAS n'accepte comme membres actifs que des Bretons de race.* » Le règlement intérieur précise que le comité directeur de BAS doit comporter un censeur et un agent de propagande. « *Le censeur a le pouvoir d'interdire tout air non celte* » Il est spécifié que le sonneur ne doit se déplacer qu'en « *costume breton* » ou « *tenue bretonne* ».

Ainsi BAS est-elle l'exact pendant des Seiz Breur : il s'agit, sur ces bases racistes, de créer une musique celte comme les Seiz Breur, dans le même temps, œuvrent à la promotion d'un art celte. Dans l'article d'*ArMen* déjà cité Paul Monjarret allègue que Raymond Delaporte, le chef du PNB, l'aurait encouragé en répétant qu'il ne fallait pas « *mélanger l'action culturelle et l'activité politique* » mais il est clair qu'elles étaient inséparables.

La meilleure preuve en est apportée par le fait qu'en août 1943, c'est au château de Kerriou en Gouézec qu'a lieu le premier camp-école de BAS (*L'Heure bretonne* n° 153, 27 juin 1943).

L'immense château de Kerriou sert de point de ralliement aux jeunes miliciens du PNB : Célestin Lainé s'y est installé en 1940 avec ses hommes armés, les Bagadou Stourm ou « groupes de combat » du PNB alors rebaptisés Strolladou Stourm (« *pour faire SS* », d'après leur chef, Yann Goulet) y tiennent leur camp d'été.

ORGANISATEUR DES STROLLADOU STOURM

Paul Monjarret et Isidore Le Voyer comptent au nombre des organisateurs des groupes de jeunesse appelés par les vœux du parti, comme l'a montré l'article rédigé avec Yann Goulet pour dénoncer la Délégation à la Jeunesse, que nous avons cité plus haut.

Les Strolladou Stourm de Yann Goulet, condamné à mort à la Libération, sont actuellement présentés par des historiens autonomistes comme d'inoffensifs scouts bretons. Il s'agit en réalité, leur nom l'indique, de « *groupes de combat* » chargés de protéger les assemblées du PNB.

Au congrès du PNB à Saint-Brieuc le 8 avril 1942, par exemple, de Quelen, à la tête des Strolladou Stourm, provoque de violents affrontements. Le commissaire de police rapporte :

« À l'issue du congrès, j'ai constaté que 25 miliciens environ du PNB, prêts à défiler, occupaient la chaussée. J'ai remarqué M DE QUELEN et l'ai informé que les miliciens ne défileraient pas dans les rues de St Brieuc, fanion du PNB déployé.

M DE QUELEN persistant dans ses intentions et m'ayant déclaré qu'il avait l'autorisation du Dr HAPP du Palais de Justice, je l'ai mis en demeure de me présenter cette attestation, ce qu'il n'a pu faire.

À ce moment est arrivé le Capitaine SASS de la Kreiskommandantur qui est allé chercher le Capitaine MASSCKE. Ce dernier m'a indiqué qu'il autorisait les miliciens à défiler jusqu'au restaurant COVEC, mais sans leur fanion.

J'ai mis M DE QUELEN au courant de ces faits et ce dernier m'a demandé si j'autorisais un civil à porter le fanion enroulé ; J'ai acquiescé. M DE QUELEN a alors pris le fanion, puis, après avoir fait le simulacre de l'enrouler, a pris la tête des miliciens en s'écriant : « En avant ! ». Je me suis alors précipité et ai pris la hampe du fanion qui s'est cassée. J'ai saisi l'étamine que j'ai tirée à moi ; M DE QUELEN tirant également de son côté, une partie du fanion m'est restée entre les mains.

M DE QUELEN a alors appelé : « À moi la Milice ! » Une échauffourée de cinq minutes a mise aux prises mes agents, des congressistes et une partie seulement des miliciens.

Le Capitaine MASSCKE, présent à ces incidents, avait à ses côtés des gendarmes allemands qui ne sont nullement intervenus. » (ADIV 1043 W 22)



L'Heure Bretonne, n° 93, 25/04/1942, p. 4



LA CLIQUE DES B. S. AVANT LE DEFILE FINAL
(Camp d'été 1943)



**LE MAITRE-SONNEUR DORIG LE VOYER
ET LE TAMBOUR F. JARNOUEN**
MEMBRES DE LA CLIQUE DES B. S.
(Camp d'été 1943)

Source, K. Hamon, *Les Nationalistes bretons sous l'Occupation*, p. 245. – « Photos des Bagadoù Stourm parues dans *Triskell*. ADIV, 76 J 56-57 »

L'épisode le plus violent de l'histoire des Strolladou Stourm se situe précisément lors du camp de Gouézec : les jeunes miliciens du château de Kerriou s'en vont défiler au pas de l'oie à Landivisiau, bottés, sinistres dans leur uniforme noir, derrière un drapeau évoquant la croix gammée. Les habitants se rebellent et de violents affrontements ont lieu⁵ :

« Lors de la manifestation de Landivisiau au début d'août 1943, organisée par les jeunesses PNB, j'ai remarqué la présence de Louarn Alain que je connaissais de vue. Il semblait être l'un des chefs du groupement. Il était en uniforme : culotte noire chemise noire, cravate blanche, calot noir, leggings ou bottes. Je crois même qu'il avait un poignard dans sa botte. C'est lui qui commandait les sections qui venaient en ville.

Le dimanche 8 août vers 9 heures 1/2, il y eut un incident très violent entre un détachement PNB commandé par Louarn et la foule. Louarn avait en effet manifesté l'intention d'aller chercher d'autres membres des jeunesses PNB pour revenir défiler devant le monument aux morts. La foule ne les a pas laissé passer. J'ai alors entendu Louarn donner l'ordre en breton à sa section de charger la foule. Une partie d'entre eux ont enlevé leur ceinturon et ont chargé la foule. Ils ont été disloqués par la foule.

Les Allemands sont intervenus pour disperser la foule. Vers dix-huit heures, alors que je passais devant chez Rohou, j'ai vu Louarn en compagnie de celui-ci. Je l'ai interpellé en lui disant : "Je vous félicite pour le beau travail que vous avez fait à Landivisiau, c'est un beau geste de mettre des mitraillettes allemandes devant des poitrines françaises." Ni Louarn ni Rohou n'ont répondu. Vers 20 heures 30, alors que la colonne autonomiste quittait Landivisiau encadrée d'Allemands, à quinze cent mètres au lieu-dit Kergoz je me trouvais en compagnie de ma famille. Louarn m'ayant reconnu donna l'ordre à une douzaine de ses hommes de me poursuivre pour probablement me donner une correction. Ils se sont précipités sur moi armés de ceinturons et de nerfs de bœuf. J'ai réussi à leur échapper en traversant un ruisseau ; ils ne m'ont pas suivi. Je savais que les autonomistes m'en voulaient car ayant réussi à en identifier un certain nombre, j'ai renseigné les inspecteurs de police. » (ADIV 215 W 65)

On peut voir Monjarret et Le Voyer au camp d'été de Gouézec, ce dernier figurant aux côtés de François Jarnouen, qui s'enrôlera au Bezen Perrot et participera à de

⁵

Voir à ce sujet et sur les Strolladou Stourm en général « *La Résistance bafouée* » sur le site du GRIB.
http://www.communautarisme.net/grib/La-resistance-bafouee_a40.html

nombreuses exactions (voir à ce sujet *Miliciens contre maquisards*, Ouest-France, 2010). De BAS aux groupes de combat du PNB et des groupes de combat à la milice sous uniforme de Waffen SS, la frontière est parfois bien mince.

Au cours de son procès, Paul Monjarret a allégué qu'il avait cessé d'appartenir au PNB « à la suite du camp de Landivisiau », dit-il (ADCA 2 W 207). Et, le 2 juin 1945, à son retour d'Allemagne, dans sa déposition spontanée : « *Je me suis rendu le 8 août 43 au camp de Landivisiau, mais j'ai été écœuré par le discours de Yann GOULET et par le fait qu'il ait fait appel aux Allemands pour nous protéger de la population* ». En certaines déclarations, il assure avoir aussi été choqué des propos « *antifrançais* » de Goulet, comme s'il y avait là une révélation et comme si le PNB avait cessé à un moment quelconque d'être « *antifrançais* ».

Le tribunal a admis ces explications et l'on continue d'assurer qu'il a démissionné du PNB et cessé toute activité politique en août 1943. Cependant, un rapport des RG indique :

« 8 novembre 1943. Dissension dans les Côtes-du-Nord entre le chef des SS Noël Chevalier, germanophile, et le chef départemental De Quélen, anglophile.[...] 22 novembre 1943. Incidents à Saint-Brieuc où les jeunes du Bagadou Stourm, emmenés par Monjarret et Chevalier, se sont rendus le 19 à une réunion du Cercle celtique. L'un d'eux s'étant présenté en uniforme, le président Salaün lui intima l'ordre de déposer à la porte ses attributs et insignes » (ADIV 43 W 53, cité par Kristian Hamon in *Les Nationalistes bretons sous l'Occupation*, paru en 2001).

Ainsi, rien n'interdit de penser que les chefs des Strolladou Stourm dans les Côtes-du-Nord, à la fin de l'année 1943, sont bel et bien Paul Monjarret et Hoël Chevalier. On retrouve d'ailleurs peu après Chevalier, comme tant d'autres, au Bezen Perrot.

DEUX GRANDS RÉSISTANTS. D'APRÈS LA DERNIÈRE HEURE ... PEUT-ÊTRE ...

Nous l'avons vu, le fait essentiel des activités de Paul Monjarret sous l'Occupation est, d'après les commentateurs soucieux de le défendre, son arrestation et sa « *déportation* » en Allemagne.

Le 10 juillet 1944, Paul Monjarret et Isidore Le Voyer épousent deux sœurs, la troisième portant son dévolu sur l'adjudant du Bezen Perrot, Paul Perrin, lequel est

alors en action, poursuivant des résistants (on le trouve le 7 juillet attaquant le manoir de Brouallan près de Dingé, en Ille-et-Vilaine, où, d'après plusieurs témoins, il se porte volontaire pour exécuter un officier américain qui sera assassiné par le chef de la milice au terme d'un massacre d'une rare violence, ce qui constitue un crime de guerre, aux termes de la Convention de Genève).

Le 12 juillet au soir, ils sont arrêtés par la Gestapo et se donneront pour déportés en Allemagne. « *Motifs invoqués pour Polig : faux papiers et réfractaire au STO* », d'après *ArMen*. Cependant, au cours du procès, jamais ce n'est l'explication donnée.

Pourquoi des militants bretons qui se sont jusqu'alors montrés si ardemment partisans de la collaboration seraient-ils soudain poursuivis par la Gestapo ?

Les dépositions de Paul Monjarret sont obscures et contradictoires mais se ramènent toutes à un même événement : un discours prononcé à Vannes. « *On m'a reproché d'avoir la majorité de ma famille dans la Résistance et d'avoir prononcé à Vannes, le 4 juin 44, un discours tendant à présenter les ennemis des Allemands comme des amis.* » (déposition spontanée du 2 juin 1945).

De fait, il vient d'une famille de résistants mais pourquoi l'arrêter, lui, et non les résistants ? L'argument est évidemment absurde.

D'autre part, comment expliquer qu'après avoir soutenu les Allemands par la parole et par l'action, il ait subitement fait un discours si favorable aux ennemis des Allemands que la Gestapo ait cru devoir l'arrêter ?

Et, connaissant les méthodes de la Gestapo, comment expliquer qu'à la suite de ce discours, il ait pu continuer ses activités pendant un mois, se marier tranquillement, sous son propre nom, lui qui était supposé avoir de faux papiers, ce qui ne l'empêchait pas de faire des discours à Vannes ?

Enfin, plus surprenant encore, comment expliquer qu'un discours prononcé par Monjarret ait provoqué l'arrestation de son beau-frère ?

Interrogé, Isidore Le Voyer déclare : « *Je reconnais que lorsque je me présentais à la poste de Ploërmel, je demandais : Priorité allemande, pour communiquer avec Rennes-Bretagne et ne pas attendre inutilement* » (ADIV 216 W 69). Mais, se présentant, lui aussi, comme victime de la Gestapo, il donne, le 22 août, une explication toute différente de leur arrestation : « *J'ai été arrêté ainsi que mon beau-frère, Monjarret, Paul, sous l'inculpation d'avoir participé à l'organisation de la fête bretonne du 3 juin 1944 à Vannes, cette fête ayant favorisé une réunion de maquisards.* » (ADIV 216 W 69)

Exit le discours : c'est la « *fête bretonne* » du 3 juin elle-même qui aurait permis aux terroristes de se réunir...

Un discours antiallemand, des maquisards tenant réunion à l'occasion d'une « *fête bretonne* » en 1944 ?

Est-ce bien ce que les juges ont retenu ? La question reste posée ...

Le rapport des Renseignements généraux sur cette fête précise pourtant :

« On s'est fort étonné qu'alors que toute manifestation se trouvait interdite dans le département, cette dernière ait été exceptionnellement autorisée. »
(ADM, 1526 W 174, rapport du 10 juin 1944).

Et, loin d'organiser des fêtes destinées à couvrir des réunions de maquisards, en juin 1944, Paul Monjarret était, depuis plusieurs mois, recherché par la Résistance qui le considérait comme un délateur. Les faits sont bien établis puisque, dès 2001, dans *Les Nationalistes bretons sous l'Occupation*, p. 189) K. Hamon cite une fiche des RG indiquant que des résistants ont fait irruption « *le 14 février 1944, chez M. Monjarret, ébéniste rue Notre-Dame à Guingamp en vue d'enlever le fils de celui-ci.* »

Dans sa déclaration spontanée du 2 juin 1945, Paul Monjarret allègue que, s'il s'est caché, c'est qu'il était réfractaire au STO, mais nous savons ce qu'il en est.

« J'ai reçu deux convocations concernant le Travail Obligatoire, pour la première M. de Quelen s'est occupé de moi et je n'ai pas été inquiété, en ce qui concerne la deuxième, ayant démissionné du PNB, voyant personnellement le mécontentement de la population, je n'ai pu avoir recours à M. de Quelen et me suis trouvé dans l'obligation pour éviter mon départ de quitter Guingamp et de me réfugier à Ploërmel chez mon beau-frère Dorig LE VOYER, où j'ai travaillé jusqu'au mois d'avril 1944. Je me suis rendu à Vannes le 4 juin 1944 et j'ai prononcé un discours au théâtre qui avait pour but de démontrer au public les avantages que la Bretagne pouvait obtenir en faisant revivre ses mœurs et ses coutumes dans le cadre de la France. »

Le thème du discours n'est plus du tout le même : loin de « *présenter les ennemis des Allemands comme des amis* », en juin 1944, à la veille du débarquement allié, il prône un aimable régionalisme tout fait pour plaire à Vichy — ce qui rend totalement invraisemblable la mise en alerte de la Gestapo. Mais le 5 août 1945, la teneur du discours a encore changé : « *Je prenais ouvertement parti contre toute idée politique bretonne* », explique-t-il, avant d'assurer qu'il n'a jamais été ni autonomiste ni séparatiste (ADCA 2 W 207).

Fuyant la Résistance, Paul Monjarret est donc parti, non se cacher, mais, par prudence, « *se réfugier* » chez Le Voyer

Il est à noter que, contrairement à ce qu'il a prétendu, ni l'un ni l'autre n'ont limité leurs activités militantes : en Une de *L'Heure Bretonne* du 23 avril 1944, on voit « *Dorig Le Voyer et Pol Monjarret* », paradant pour « *l'Institut Celtique* », au milieu du Sonderführer Weisgerber, Roparz Hemon, Jean Trécan, le marquis de l'Estourbeillon, « *le sous-préfet de Redon, le maire de la ville et le président du tribunal* ». (*L'Heure Bretonne*, n° 195, 23/04/1944).

Le discours de Vannes n'a provoqué aucun scandale et semble bien avoir disparu sans laisser de traces dans le cadre de fêtes bretonnes organisées par le PNB avec l'appui de l'occupant. Le rapport des RG à ce propos est sans ambiguïté :

« Les fêtes folkloriques qui doivent se dérouler à Vannes les 3 et 4 juin s'annoncent comme devant avoir un certain succès en raison des chants, danses, luttes et musiques bretonnes qui seront présentés et qui intéresseront les Bretons qui, en général, demeurent régionalistes.

Cependant, il est à noter que l'initiative de l'organisation de ces fêtes revient au PNB qui en a suggéré l'idée et organisé le programme. » (ADM, 1526 W 174, rapport du 3 juin 1944).

Il ne s'agit donc pas d'innocentes fêtes folkloriques, mais d'une manière d'appâter le naïf chaland breton... La semaine suivante, juste après le débarquement donc, le rapport des RG fait à nouveau le point :

« Les fêtes folkloriques organisées à Vannes les 3 et 4 juin par le Cercle breton de cette ville se sont déroulées dans le plus grand calme.

Bien que n'étant pas purement autonomiste, cette manifestation groupait dans ses figurants de nombreux adhérents du Parti national breton dont certains étudiants rennais. » (ADM, 1526 W 174, rapport du 10 juin 1944).

Il n'est peut-être pas inutile de préciser que le Cercle breton de Vannes était de longue date connu pour être une officine du PNB le plus extrémiste (en témoigne le banquet du 9 janvier 1944 rassemblant un grand nombre de militants indépendantistes et de membres du Bezen Perrot, sous la présidence du redoutable Christian Le Part, qui allait être abattu par la Résistance, pour féliciter les jeunes d'avoir fondé le Cercle breton destiné à œuvrer pour l'indépendance de la Bretagne contre

« l'étranger » dont on chante d'une voix « éraillée et braillarde » l'hymne odieux, « La Marseillaise », pour s'en moquer (ADM, 1526 W 223, rapport du 22 janvier 1944).

Les fêtes dites folkloriques, « *exceptionnellement autorisées* » par l'occupant en une telle période, sont annoncées de manière assez précise dans *L'Avenir du Morbihan*.

10^e ANNÉE — N° 1381

Le Numéro 400 Continues

SAMEDI 3 JUIN 1944

L'Avenir du Morbihan

Directeur-Propriétaire : J. BOISARD

ADMINISTRATION : 3, PLACE DU CHAMP-DE-FOUR

Régime de la Presse : 100 francs

Abonnements : 1 an : 20 fr. 6 mois : 10 fr.

(Télégrammes : 1-40 10 C. C. N. 207-25)

Les fêtes bretonnes des 3 et 4 juin

Organisées par le Cercle Breton de Vannes, que dirige M. le Commandant Le Masson, sous les auspices du « Secours National » au profit des sinistrés bretons, ces deux journées doivent obtenir le plein succès que mérite le but charitable que se sont fixé les organisateurs.

M. Robert Martin, préfet régional de Bretagne; M. Constant, préfet du Morbihan; Mgr Le Bellec, évêque de Vannes; M. le colonel Delacroix, délégué départemental du Secours National, ont donné bien volontiers leur patronage au Comité d'Organisation.

SAMEDI 3 JUIN JOURNÉE D'ÉTUDES

A 11 h., Hôtel de Ville : assemblée générale de la « Bodadeg ar Sone-
rion » (assemblée des sonneurs de
biniou de Bretagne) sous la présiden-
ce de MM. Dorig Le Voyer et P.
Monjarret.

A 15 h. 30 : assemblée générale d'Ar
Brezoneg er Skol (Union pour l'en-
seignement du breton) à l'occasion du
10^e anniversaire de sa fondation, sous
la présidence d'honneur de M. le
Préfet Régional de Bretagne et de
M. le Recteur d'Académie de Rennes,
et sous la présidence effective de
M. Pierre Mocaer, membre du Comité
Consultatif de Bretagne, ancien con-
seiller général du Finistère.

Rapports de MM. Yann Fouéré, se-
crétaire général du Comité consulta-
tif de Bretagne, président-fondateur
d'Ar Brezoneg Er Skol, et de M. Alain
Le Berre, secrétaire général d'Ar Bre-
zoneg Er Skol. Les rapports seront
suivis d'une discussion publique sur
l'enseignement de la langue breton-
ne.

L'Avenir du Morbihan, 3 juin 1944, Une

A 20 h., au Théâtre des *Korrigans* :
grande soirée artistique de gala. Au
programme : auditions de biniou et
bombardes, par les sonneurs de la
B.A.S. ; Danses bretonnes du pays de
Vannes et de Cornouailles, par les
Korollériens du Cercle breton de
Vannes ; Mélodies bretonnes et celti-
ques par les artistes de Radio-Rennes-
Bretagne de la B.A.S. M^{lles} Zaïg et
Ménaïg Le Fol ; Freddy Noël, D. Le
Voyer, P. Monjarret. Au piano, le
compositeur Jef Penven ; Chants de
marins par les matelots finistériens,
soliste M. Le Coz ; Chœurs par la
chorale du Cercle breton de Vannes ;

DIMANCHE 4 JUIN

A 14 h. 30, au Parc des Sports :
Ouverture du grand festival de mu-

sique et de chants. Danses bretonnes.
Présentation de luttes bretonnes, avec
le concours de soixante sonneurs de
biniou de la B.A.S., des artistes de
Radio-Rennes-Bretagne, des quarante
danseurs costumés du Cercle Breton
de Vannes et des lutteurs du Club
Athlétique Vannetais. Le célèbre
champion interceltique Merrien sera
présent ainsi que M. Léon, Président
de la F.A.L.S.A.B., qui dirigera les
luttes bretonnes.

Comme on peut le voir, Monjarret et Le Voyer ne sont pas seulement venus sonner du biniou et de la bombarde mais présider l'assemblée générale de BAS à l'Hôtel

de Ville. C'est à cette occasion, très officielle, que le premier a prononcé son discours.

Germaine (dite Menaïg) et Louise (dite Zaïg), les deux sœurs qu'ils devaient épouser peu après, étaient, elles, venues chanter des « *mélodies bretonnes* ».

Nous trouvons donc les chefs de BAS paradant au Palais des Sports au milieu des officiels, des journalistes, du préfet régional, du recteur d'Académie, avec Yann Fouéré en personne, car l'assemblée générale de BAS coïncide opportunément avec l'assemblée générale d'Ar Brezoneg er Skol (Union pour l'enseignement du breton), l'association fondée par Yann Fouéré, directeur du journal *La Bretagne* (figurant sur la liste des agents de la Gestapo sous le n° SR 715).

La fine fleur de l'autonomisme confiante encore dans la victoire du Reich...

Nulle mention nulle part de discours fâcheux, nulle mention de réunion de maquilleurs.

ARRESTATION ET DEPORTATION : COUP DUR OPPORTUN OU MISE EN SCENE ?

Et cependant, le 12 juillet, des SS se présentent à Saint-Brieuc chez la belle-mère des deux jeunes mariés, qu'ils emmènent à Rennes.

Cette étrange arrestation laisse le voisinage sceptique. L'inspecteur de la Sûreté nationale chargé d'enquêter à ce sujet en date du 15 février 1945 indique :

« J'ai l'honneur de vous rendre compte des renseignements que j'ai recueillis auprès d'informateurs sûrs concernant deux membres du P.N.B. : Monjarret Paul originaire de Guingamp et Le Voyer Dorrick (sic) de Paris.

Ces deux individus, militants autonomistes très actifs durant toute l'occupation participent en particulier le premier à des Congrès, camps divers, etc. Ils avaient fondé une école folklorique bretonne. Ils chantèrent et jouèrent du biniou en 1943 à la radio de Rennes, durant l'heure consacrée à cette époque aux « régionalistes ».

Un mois environ avant la libération, ils épousèrent deux des six filles de Madame Le Foll sympathisante autonomiste demeurant rue Brizeux à St Brieuc (cette personne est la mère de la fiancée du « SS Breiz Atao » PERRIN Paul que j'avais arrêté en décembre 1944 et qui s'est évadé le 20 janvier 1945, du poste de police de St Brieuc)

Le 12 juillet 1944, trois semaines donc avant la libération, la gestapo arrête au domicile de Madame Le Foll, MONTJARRET et LE VOYER. Le len-

demain matin à 5 h 1/2 ils étaient envoyés à RENNES, d'où ils furent dirigés sur l'Allemagne.

Immédiatement après, les jeunes épouses des deux membres du P.N.B. disparurent. D'après des renseignements que j'ai recueillis, elles ont rejoint spontanément leurs maris en Allemagne, où tous vivent actuellement.

Dans les milieux autonomistes on estime que l'arrestation de Le Voyer et de Montjarret est une mise en scène destinée à camoufler aux yeux du public la fuite de ces deux individus.

En effet, ils étaient en très bonnes relations avec les autorités allemandes. Ils avaient d'après certains renseignements, des permis de circuler pour motocyclettes, difficiles alors à obtenir.

En outre, le fait que leurs femmes aient été autorisées à les suivre en Allemagne et à vivre avec eux est assez cinique (sic). » (ADIV 214 W 77)

De fait, les interrogatoires des épouses le confirment, le 14 juillet, elles rejoignent leurs époux à Rennes. Les Allemands, bien obligeants, leur donnent « *les papiers nécessaires* », dont « *un engagement de travail volontaire* », comme l'atteste Germaine Le Foll, puis tous quatre se dirigent vers le Tyrol (ADIV 214 W 80, PV du 20/07/45).

Entre-temps, ce qui nous permet peut-être de mieux comprendre la situation, d'après les dépositions de Paul Monjarret, les Allemands l'ont incité à rejoindre le Bezen Perrot.

Péresse, dit « Cocal », l'un des chefs du Bezen (qu'il connaît fort bien puisqu'il le nomme par son nom de guerre et son nom réel, alors que bien des miliciens eux-mêmes ne savent désigner leurs camarades que sous leur pseudonyme) est venu le trouver pour le convaincre de s'enrôler, comme son beau-frère Perrin et ses amis Hoël Chevalier, Jean et René Guiomard. L'argumentation est intéressante : « *[Péresse] me dit qu'il était préférable pour moi de partir en Allemagne, sinon je serais tout de même envoyé avec le prochain convoi et si les Américains arrivaient avant le départ du convoi je risquais d'être tué dans la prison ainsi que cela devait se faire pour tous les prisonniers.* » (ADIV 214 W 59).

S'enrôler ou partir de suite pour fuir les Américains... Imagine-t-on un réfractaire au STO invité à rejoindre les rangs d'une milice sous uniforme SS ? Au motif que ses amis s'y trouvent déjà ? Et les Allemands fournissant à son épouse les papiers nécessaires pour lui permettre de l'accompagner ?

D'après la revue *ArMen*, à Innsbruck, Paul Monjarret exerce la profession de photographe bien qu'il n'entende rien à la photographie, puis de serrurier, quoiqu'il n'entende rien non plus à la serrurerie, cependant qu'Isidore le Voyer exerce ses talents dans le domaine du vitrail et de la céramique quoiqu'il soit luthier de profession.

Étranges conditions de relégation pour un réfractaire au STO trouvé en possession de faux papiers...

N'aurait-il pas été envoyé en éclaireur préparer la fuite dès lors prévisible du Bezen ?

Nous disposons du témoignage d'un membre du Bezen Perrot qui assure avoir partagé la chambre de Paul Monjarret et de sa famille dans un bâtiment de l'armée allemande. Ce milicien faisait partie du groupe qui avait préféré le stage radio en vue de faire de l'espionnage en France plutôt que l'engagement dans les Waffen SS avec Péresse.

Quoi qu'il en soit, Innsbruck était bien la base arrière prévue pour les miliciens du Bezen.

RETOUR D'AUTRICHE ET PROCÈS

Olier Mordrel explique comment les hommes du Bezen Perrot qui voulaient quitter l'Allemagne à l'approche des alliés se sont rassemblés à Innsbruck le temps d'obtenir des faux papiers de STO : « *Le groupe principal qui était resté au central, fort de 18 hommes (...) revint à Innsbruck, ne sachant que faire, sans faux papiers, sans argent et sans conseils. (...) Je passai deux jours, avec l'aide de Rudolf Lang rencontré par une grâce providentielle, à leur établir des papiers du S.T.O. et je partageai avec eux l'argent qui me restait.* » (*Breiz Atao*, p. 400).

Yann Fouéré le confirme au sujet d'un milicien du Bezen : « *Comme beaucoup de ceux qui ne voulaient pas rester en Allemagne, Maurice Lemoine avait gagné Innsbruck en Autriche après son départ de Tübingen et la débâcle des armées allemandes. Il y rencontra Mordrel qui cherchait lui aussi à passer en Suisse ou en Italie. Il réussit à se procurer de faux papiers de déporté du travail, en vue du retour en France qu'il projetait.* » (*La maison du Connemara*, p. 122).

De la même manière, Paul Monjarret, Isidore Le Voyer et leurs épouses, ne se hâtent pas de rentrer ; on les retrouve dans une des ultimes zones tenues, jusqu'à la défaite finale, par les armées allemandes.

D'après *ArMen*, c'est en mai 1945 que « *libéré par les soldats de De Lattre* », il rentre en Bretagne où il est aussitôt arrêté et emprisonné « *Motif : militant Breiz Atao* ». Cependant, les archives montrent que c'est faux. Après dix mois passés à

Innsbruck, il est allé lui-même se présenter le 2 juin 1945 au commissariat de Saint-Brieuc, produisant spontanément pour sa défense une longue déposition selon laquelle il n'aurait appartenu au PNB que de novembre 1942 à août 1943, et aurait été arrêté par la Gestapo puis emprisonné en Allemagne. Dès le surlendemain, il est mis en liberté provisoire.

S'il a été ensuite emprisonné, c'est probablement dans le but d'épargner sa vie tant la haine à son égard était grande en Trégor. Il nous invite lui-même à le penser, d'après l'entretien donné à *Ar Men* :

« Grâce à son père, qui intervient auprès du préfet, Polig sera libéré (il est déjà civilement acquitté) le 9 novembre 1945. “Le préfet ne voulait pas me relâcher de peur qu'on me tue, paraît-il. J'avais ma conscience pour moi. Je n'avais jamais fait autre chose que jouer du biniou ! Mais je devais exaspérer les super-patriotes en soutenant que j'étais un citoyen français de nationalité bretonne, donc d'abord Breton !” »

Ce n'est pas du tout en s'affirmant nationaliste breton qu'il a mené sa défense, mais, bien au contraire, en assurant avoir été déporté par la Gestapo à la suite d'une dénonciation : *« Je vous en donne ma parole d'éclaireur de France, je n'ai jamais été séparatiste ni autonomiste »*, écrit-il au préfet Henri Avril, qui vient d'être nommé à la place du trouble Gabriel Gamblin, avocat des autonomistes sous l'Occupation, avant de préciser qu'ayant reçu une deuxième convocation pour le STO, il dû aller se cacher à Ploërmel et était donc un authentique réfractaire :

« Ah ! comme j'ai regretté depuis de n'avoir pas pris parti dans un maquis. Mais étant pacifiste je ne me sentais pas capable de tenir une arme.

Le jour de mon retour à Paris au retour de l'enfer Boche j'ai promis à ma femme de suivre les traces de son père et d'embrasser l'idéal socialiste. » (ADCA, 2 W 207).

Le nouveau préfet était alors connu pour ses sympathies socialistes...

L'ordonnance de renvoi était la suivante :

« Pendant toute l'occupation Monjarret s'est révélé un militant notoire et acharné du PNB dont il fut un ardent propagandiste. Il ne cachait pas ses

idées autonomistes et tenta même de former une équipe de « scouts bretons » dont le but réel était d'affilier les jeunes gens au PNB.

Attendu que ces faits ne constituent pas crime d'attentat à la sûreté extérieure de l'Etat ;

Mais attendu qu'il en résulte charges suffisantes d'avoir

- à Guingamp et à St Brieuc, depuis l'année 1940, en tout cas dans le département des Côtes-du-Nord et depuis temps non prescrit apporté sciemment une aide directe ou indirecte à l'Allemagne et d'avoir porté atteinte à l'unité de la Nation en étant un ardent propagandiste des idées autonomistes.

- Vu les ordonnances du 26 août 1944 et 28 novembre 1944

- Ordonnons que le sus nommé sera traduit devant la chambre civile de la section de la cour de justice des Côtes-du-Nord pour y être jugé conformément à la loi.

Main levée du mandat d'arrêt du 9 juin 1945

Le juge d'instruction - 30 août 1945 » (ADIV 214 W 59)

Le tribunal ayant admis ses dires, il est relaxé le 30 octobre au motif qu'il n'est pas « suffisamment établi qu'il se serait rendu coupable des faits qui lui sont reprochés ».

Paul Perrin, son beau-frère, l'adjudant du Bezen, parvient à échapper à la justice en s'enfuyant une première fois du commissariat de Saint-Brieuc, puis du palais de Justice de Rennes. C'est lui qui organise la filière des faux papiers qui permettra à un grand nombre de miliciens de s'enfuir en Irlande, ou en Argentine, comme Mordrel à son retour d'Innsbruck. Yann Fouéré, son complice, écrit à ce sujet : « Pour réaliser son projet argentin, il fallait au moins que Mordrel possédât un document d'identité quelconque. Je lui fis donc part de l'existence à Paris de la filière des "vrais-faux passeports". Il m'envoya des photos d'identité et un début de dossier au nom de Costa (...) À Paris, Jacques Bruchet et Paul Perrin, firent les intermédiaires pour déposer le dossier à la préfecture de police. En retirant le passeport, Perrin se chargea de contacter l'ambassade d'Argentine ». (La Maison du Connemara, p. 57). (voir page suivante)

REPRISE DES ACTIVITÉS APRÈS-GUERRE

Fidèle à ses convictions, Paul Monjarret reprend immédiatement ses activités. Le mouvement breton étant déconsidéré, il cherche habilement des personnalités pour

constituer un comité de patronage pour BAS : à Mgr Serrand, le très pétainiste évêque de Saint-Brieuc, à la comtesse de Rohan-Chabot, toute acquise à la cause, viennent se joindre, la confusion régnant, d'authentiques résistants comme le docteur Vourc'h et le docteur Sissé de Sao Breiz, l'association qui rassemblait les Bretons des Forces françaises libres... et même, semble-t-il, de manière plus surprenante encore, Yves Le Hégarat, dit « Marceau », l'héroïque chef des FTP des Côtes-du-Nord.

Un "milicien Perrot" s'évade le long d'une gouttière du Palais de Justice de Rennes

RENNES, 20 (de notre rédaction). — Hier après-midi, Paul Perrin, ex-membre de la milice Perrot, qui avait déjà comparu devant la Cour de Justice de Saint-Brieuc, siégeant à Rennes, et dont le procès avait été renvoyé pour supplément d'information, était conduit devant M. Tarabeux, juge d'instruction chargé de l'affaire.



Le milicien PERRIN

Vers 13 heures, alors qu'il attendait l'arrivée du magistrat, Paul Perrin demanda à l'agent qui le surveillait la permission de se retirer aux water. L'autorisation lui ayant été accordée, Perrin s'enferma. Puis, cependant que l'agent gardait consciencieusement la porte, il ouvrit sans bruit une fenêtre qui donne sur la rue Salomon-de-Brosse. Par chance, pour le candidat à l'évasion, la rue était déserte.

Paul Perrin n'hésita pas : il se laissa glisser le long d'une gouttière, d'une hauteur de 9 mètres, et disparut. Ce n'est que dix minutes plus tard que l'agent constata la fuite de son prisonnier. Paul Perrin, de petite taille, est âgé de 22 ans. Il était vêtu, au moment de son évasion, d'un uniforme kaki et chaussé d'espadrilles.

Arrêté au lendemain de la libération, il avait déjà réussi à s'évader du commissariat de Saint-Brieuc.

Originaire de Loudéac, où il naquit le 30 juin 1922, il avait fait ses études de droit. Chef de groupe à la milice Perrot, il prit part à de nombreuses expéditions contre les patriotes bretons et notamment dans la région de Gallao. Depuis le renvoi de son procès, le 4 avril, il avait avoué sa culpabilité aux commissaires du B. S. T., et c'était la première fois qu'il était conduit à l'instruction.

BAS ET AR SONER

Dès 1946, BAS est déclarée sous la forme d'une association loi de 1901 ; en 1947, BAS sonne au congrès de Sao Breiz avec des « *frères de race* » écossais et gallois et Paul Monjarret peut exciper de son apolitisme.

Cependant, les statuts de BAS, fidèles à ceux de 1943, précisent que seuls sont admis les « *Bretons de naissance* ». Ainsi, pas de politique mais sur une base ethnique pure...

... Et sur une base idéologique inchangée : la revue *Ar Soner* qu'il publie à partir de 1949 en est l'illustration.

Dès le premier numéro, Paul Monjarret précise son programme dans un article de la rubrique « *C'hwec'h bro, un ene !* » (« *Six nations, une seule âme* »), sur la « *République d'Irlande* » : « *La République d'Irlande est aujourd'hui proclamée. L'Irlande n'a plus aucune attache avec l'Empire britannique. Le sacrifice d'une poignée d'hommes, sacrifice incompris à l'époque et qui provoqua dans la presse irlandaise de caste et de secte des papiers haineux contre ces patriotes, a finalement remporté la victoire.* ». (*Ar Soner*, mai 1949, n° 1, p. 6-7) Les six nations celtes (Écosse, Irlande, Ile de Man, pays de Galles, Cornouailles, Bretagne) sont donc appelées à suivre le modèle irlandais. Comme un lecteur s'indigne que l'Irlande ait choisi de s'allier à l'Allemagne contre l'Angleterre, on publie sa lettre car il faut ménager les résistants qui ont cautionné BAS...

La revue *Ar Soner* est bel et bien une revue politique, en dépit de la prudence affichée : ainsi Paul Monjarret publie-t-il sous pseudonyme... mais son pseudonyme, pour marquer la continuité de son action, est Pol Trevezel, celui qu'il adoptait pour écrire dans *L'Heure bretonne*.

Dès le numéro 3, il publie un texte en breton d'Olier Mordrel, enfui en Argentine grâce à la filière des faux papiers organisée par Yann Fouéré et Paul Perrin, comme nous l'avons vu, mais il le publie sous le pseudonyme de Juan Pedro Kosta ⁶ (*Ar Soner*, juillet 1949, n° 3, p. 7). Peu après, c'est Jean Guiomard, son complice et ami du Bezen, qui apparaît au détour d'une page, puis Delalande, dit Kerlann, le successeur de Yann Sohier à Ar Falz, l'auteur du chant de guerre du Bezen Perrot, collaborateur de *L'Heure bretonne*, et, dès le second numéro, Youenn Drezen, lui aussi collaborateur assidu, et si ardemment raciste, de *L'Heure bretonne* (*Ar Soner* n° 2, p. 14). N'y expliquait-il pas en mars 1944 qu' « *en France, la race s'épuise,*

⁶ Pseudonyme attesté par J. Malo-Renault, *Les pseudonymes des Bretons, 16e – 20e siècle*, p. 103, et par Yann Fouéré, *La maison du Connemara*, p. 57 (voir p. 35 de cette étude)

Rédaction - Administration :

Polig MONJARRET

AVENUE DE LA GARE

CARHAIX (Finistère)

C. C. P. Nantes 1436-15

Ar Soner

REVUE MENSUELLE BILINGUE DE
BODADEG AR SONERION

Conditions d'Abonnement

(voir page 16)

Siège Social de B. A.

Robert MAR

RUE MAUPERTUIS

RENNES (I.-et-
L.)

C. C. P. Rennes 588-5

N° 1

MAI 1949

« AR SONER » est né...

EN novembre 1942, isolé à Guingamp, privé de conseils, réduit à ressasser un répertoire d'une douzaine d'airs, l'idée nous vint de grouper les quelques sonneurs dans notre cas, au sein d'une société.

Nous fîmes part de ce projet à ceux que nous savions s'intéresser au biniou ou à la bombarde. Nous reçûmes sept réponses. Quatre étaient très favorables, deux considéraient l'entreprise comme hasardeuse, une était franchement hostile.

Piètre sonneur sans expérience, inconnu ou presque, nous craignions de passer aux yeux de nos camarades pour « le monsieur qui cherche à s'imposer » ; nous avions besoin de conseils, d'aide, les quatre premières lettres nous en donnaient ou nous en promettaient.

Les deux autres doutaient de l'utilité et de l'opportunité d'une société qu'elles qualifiaient de : « originale certes, un peu dans le genre des Chevaliers du Brettevin (!) ; quant aux résultats que vous escomptez, je ne vois pas comment vous les obtiendrez, et même si vous les obtenez, ce qui me paraît impossible, je doute qu'ils puissent être d'une quelconque utilité. »

La septième lettre, était d'une hostilité bien franche : « Vous rêvez, mon ami, cet instrument au son aigre est passé de mode, nul n'y songe plus aujourd'hui, et s'il y songe ce n'est pas sans en rire. De toutes façons, ce n'est guère le moment ; après la guerre, si vous y pensez encore, vous serez assez tôt pour l'entreprendre. Croyez-moi, il y a mieux à faire pour la Bretagne, abandonnez ce projet, il n'est pas viable en lui-même, vous vous éviterez ainsi bien des désillusions. »

Quatre contre un, deux bulletins nuls. Ainsi traduirait-on en période électorale, cette consultation originale.

Le 23 mai 1943, six sonneurs se réunissaient à Rennes. Six, un chiffre appréciable pour l'époque, trois binioues, trois bombardes : DORIG, EFFLAM KUVEN, ROBERT MARIE, IFFIG HAMON, REUN AN TANGUY et nous-même. La cour intérieure du Parlement de Bretagne résonne peut-être encore de la première audition de B.A.S.

Une année plus tard, B.A.S. enregistrait la cent-unième inscription. Aujourd'hui, le chiffre 600 est dépassé. Nous avons eu à déplorer des décès, des défections de toutes sortes, renoncements, démissions, abandons, exclusions même, mais là n'est pas la question. La question est que plus de 600 jeunes Bretons sont venus à B.A.S., et que B.A.S. compte encore plus de 500 fidèles.

des étrangers la remplacent, entre autres des bicots d'Algérie et des Juifs. » alors que la race bretonne, elle, est ardente et pure ?

Le temps passant, la propagande autonomiste devient plus envahissante. En juillet 1950, répondant à des sonneurs, Paul Monjarret explique dans *Ar Soner* qu'il existe bel et bien une race bretonne et seuls sont Bretons les Bretons de sang :

« Le breton naît où il peut (fils de marin, de fonctionnaire) (...). Il n'en est pas moins breton de naissance si dans ses veines coule le sang riche et ardent de la vieille race bretonne (...). [Mais] un enfant né de parents étrangers, même né en Bretagne, ne peut être considéré comme breton de naissance. »

Au moment où une polémique oppose deux sonneurs noirs de BAS à un militant nationaliste qui, se réclamant de Breiz Atao et du PNB fasciste, s'indignait qu'ils aient reçu un prix, il n'est pas inutile de rappeler que, pour le fondateur de BAS, et d'après les statuts de l'association, ces sonneurs noirs, ne pouvant être considérés comme Bretons de naissance, n'avaient aucun droit d'en faire partie. Boris Le Lay, responsable du site Breiz Atao, a été légitimement assigné par ces sonneurs pour incitation à la haine raciale : il serait en droit de répondre qu'il ne faisait que légitimement assumer l'héritage de Paul Monjarret.

En effet, si ce dernier insiste sur le fait que seul peut être dit Breton un enfant de sang breton, c'est qu'il s'agit de démontrer que la Bretagne, racialement distincte de la France, a droit à son indépendance, vieux thème de Breiz Atao et du PNB, si bien illustré par Mordrel. En 1953, l'article anonyme « *Bretagne et nation* » d'*Ar Soner* pourrait être signé par ce dernier ou par Paul Monjarret tout aussi bien : il y est expliqué que la Bretagne possède ce qui définit une nation, à savoir l'unité « *géographique, historique, raciale, linguistique et religieuse*. » Il ne lui reste donc qu'à gagner sa liberté — et pour cela former une élite active, comme l'explique Monjarret en mai 1950 :

« Faisons de notre mouvement cercle-BAS un bastion défenseur de l'esprit traditionnel de la race (...). Préparons-nous, préparons notre entourage à entrer en croisade contre les vices de ce siècle. »

Rien d'étonnant donc si, en 1957, les attentats de l'IRA le trouvent tout prêt à admettre « *qu'un peuple poussé à bout par les exactions de l'occupant, par son aveuglement et sa surdité devant toute proposition de solution pacifique et légale, soit*

appelé à l'employer. » C'était, dans les années 30, la rhétorique de Breiz Atao face aux attentats de Gwenn-ha-du ; ce sera en 1976, celle de Paul Monjarret face aux attentats du FLB.

Rien d'étonnant non plus si l'on trouve *Ar Soner* promu par *La Bretagne réelle*, revue fondée en 1954 rassemblant la fine fleur des collaborateurs du PNB nazi, Célestin Lainé, Olier Mordrel, Morvan Marchal, parmi bien d'autres prônant « *un celtisme assez teinté de racialisme nordique, néo-paganiste et proche de certains groupes de druides* » tout « *imprégnés de national-socialisme* » (voir à ce sujet l'analyse de Jean-Yves Camus et René Monzat, in *Les droites nationales et radicales en France*, Presses universitaires de Lyon, 1992, p. 296).

LES RÉSEAUX ETHNISTES EUROPÉENS ET KENDALC'H

Dès son premier numéro, *Ar Soner* annonce que BAS fait partie de l'Union fédérale bretonne et, dès le n° 3, invite à lire « *Le Peuple breton (...) Organe du fédéralisme en Bretagne – Direction : Joseph Martray* ».

Joseph Martray, toujours en relation avec Yann Fouéré⁷, enfui en Irlande, œuvre simultanément, selon la stratégie de Fouéré, sur deux plans : en Europe et en Bretagne, de manière à réduire l'influence française et faire progresser les idées autonomistes.

En Europe, il réactive les réseaux ethnistes (en avril 1949 a lieu le congrès inaugural de la FUEV, encore dite UFCEE (Union fédéraliste des communautés ethniques européennes) dont il prendra la présidence jusqu'en 1952.

En Bretagne, sous l'apparence inoffensive du régionalisme économique, il rassemble élus et chefs d'entreprise qui fondent le CELIB en 1950.

En 1950, la Fédération Kendalc'h qui vient de se créer sous la direction de Pierre Mocaër, collaborateur de l'Institut celtique et du Comité consultatif de Bretagne sous l'Occupation, salarie Paul Monjarret comme secrétaire général.

Il serait trop long d'analyser les ambiguïtés de Kendalc'h. Bornons-nous à signaler qu'en 1955, son vice-président Charles Le Gall, qui ne se voulait pourtant pas autonomiste, « *écrit en collaboration avec Job Jaffré le petit « Breizh hor bro »* » (« *Bretagne notre pays* »). On y lit que « *L'heure du redressement de la Bretagne a sonné à l'horloge de l'Histoire et il doit être entrepris, poursuivi et maintenu sans défaillance, contre vents et marée. C'est là le but et la raison d'être de Kendalc'h. (...) elle a droit au loyalisme de ses enfants (...). Instruite, notre jeunesse bretonne saura sauver le pays. Jeunes de Kendalc'h, instruisez-vous !* ». (*Breizh hor bro*, p. 3 et 4).

⁷

À ce sujet, voir notamment *La maison du Connemara*, p. 76.

LA BRETAGNE RÉELLE

CELTIA

- LA VOIX -
DU
PAYS GALLO

TRIBUNE LIBRE

10^{me} Année — Fondé en 1954 — MENSUEL
Adresse Postale: MERDRIGNAC (Côtes d'Armor)



" FORTUNA-VIRTU "
1er JANVIER 1964

N° 159
Prix du numéro : 1 F.

" CELTISME ET NATIONAL-SOCIALISME "

Il y a des mots tabous qu'il ne faut pas prononcer sous peine d'excommunication!... c'est le cas du "National-Socialisme" depuis Munich et la drôle de guerre, oser reparler de National-Socialisme c'est risquer de suite l'assimilation au Nazisme.

La Bretagne Réelle, n° 161, 01/01/1964

AMIS B. R., SOUTENEZ CEUX QUI NOUS SOUTIENNENT.

H. DANIGO, 26, Av. de la France-Libre, KERFEUTEUN (Finistère).

BOUQUINISTE

LISTES MENSUELLES
D'OUVRAGES ÉPUISÉS
BRETAGNE et VARIA

ACHAT

—

VENTE

SERVICE GRATUIT SUR DEMANDE

AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE

P. MONJARRET
18, bd Joffre — LORIENT

Abonnement 1 an : 1.000 frs

C. G. P. NANTES 1435-15.

L'EUROPE RÉELLE

Périodique de Combat pour un
Nouvel Ordre Européen

Roland CAVALIER
31, Cité d'Antin — PARIS (9)
1 an : 400 frs. C. G. P. 11.597-80 - PARIS

L'ASSAUT

DES JEUNES ET DU PEUPLE

Mouvement National Communautaire.
Jacques VEICLE — B.P. 29-09
PARIS (9), France

La Bretagne Réelle, n° 159, 01/03/1964

Joseph Jaffré, directeur quatre ans durant de *L'Heure Bretonne*, Joseph Jaffré l'antisémite fanatique qui dénonçait en avril 1943 les bombardements de « *youtre-atlantique* » (*L'Heure Bretonne*, n° 142, 11/04/1943, Une), et au moment de la rafle du Vel d'Hiv' clamait « *À la porte les Juifs et les enjuivés* » (*L'Heure bretonne*, 18 juillet 1942), ayant cloué un mois avant « *Au pilori* » ceux qui les aidaient (*L'Heure bretonne*, 20 juin 1942), condamné, en tout et pour tout, à cinq ans d'indignité nationale le 3 juillet 1946 par la Chambre civique d'Ille et Vilaine... est, à présent, honoré par la municipalité de Lorient qui a donné son nom à une rue.

LES RÉSEAUX AUTONOMISTES

Les réseaux de l'Occupation se reconstituent, se renforcent, et bientôt Yann Fouéré peut fonder le premier parti nationaliste breton qui ait osé se créer après-guerre, le MOB (Mouvement d'Organisation de la Bretagne).

La première réunion du MOB a eu lieu chez Yann Poupinot (ancien membre du PNB⁸ et de l'Institut celtique sous l'Occupation) à Colombes en mai 1956, avec Pierre Laurent, Joseph Martray, Yvonnig Gicquel, Pierre Lemoine (qui allait rejoindre Yann Fouéré lui-même au FLB et que l'on retrouve à l'Institut culturel de Bretagne, décoré du collier de l'Hermine récompensant les Bretons les plus méritants, avant qu'il ne rejoigne le parti nationaliste d'extrême droite Adsav aux côtés de Pierre Vial, l'apôtre du racialisme et du suprématisme blanc).

Fouéré explique que la plateforme rédigée alors est à peu près conforme au projet de statut de 1942 mais qu'il faut désormais mieux prendre en compte la dimension européenne prise par le combat autonomiste : « *Nous cherchions à démanteler les pouvoirs absolus de l'État par le bas, mais il fallait aussi s'efforcer de les démanteler par le haut*, écrit-il dans *La Maison du Connemara*, p. 301).

Il s'agit donc, comme le fait Martray avec la FUEV, de s'appuyer sur les institutions européennes pour faire éclater l'État français. Le but du MOB est, sous un affichage régionaliste rassurant, selon la vieille stratégie de Fouéré depuis les années 30 et sous l'Occupation, de faire comprendre aux Bretons que la Bretagne est une nation qui doit se libérer.

Ce qu'écrira Fouéré au sujet de son double jeu est d'ailleurs clair : régionaliste signifie autonomiste et autonomiste indépendantiste. « *Nous menions certes tous un combat « régionaliste ».* Quelques-uns s'en contentaient peut-être, certainement pas la plupart. Bien peu de militants bretons en sont encore là aujourd'hui, malgré les palinodies de certains et l'affreuse peur des mots qui les caractérise. En cher-

⁸

L'Heure Bretonne, n° 201, 4 juin 1944, p. 2.

chant des solutions adaptées à notre temps, on ne pouvait pas ne pas atteindre le fédéralisme. Le fédéralisme, à son tour, qui n'est qu'un englobant, était inséparable des multiples autonomies... Et qui s'affirme autonomiste lorsqu'il s'agit de son peuple ou de sa nation, accepte facilement l'indépendance et la souveraineté. Tout cela n'est qu'une question d'étapes et de degrés dans l'évolution et dans les progrès d'un peuple et d'une nation vers l'exercice de ses naturelles et indispensables libertés. (La Maison du Connemara, p. 321).

Son combat se caractérise par sa continuité.

Il rejoint la permanence du combat de Paul Monjarret que l'on retrouve aussitôt au comité directeur du MOB.

Paul Monjarret y restera jusqu'en 1961, avant la scission du MOB qui donnera lieu à l'UDB (Union démocratique bretonne) dont l'organe, *Le Peuple breton*, reprendra le titre du journal fondé par Joseph Martray, l'adjoint de Fouéré sous l'Occupation.

Il va de soi que le MOB est en relation prioritairement avec les partis nationalistes écossais, irlandais et gallois. « *La conquête des Home Rule, des autonomies, sinon des indépendances, fut l'objet de la Ligue celtique que nous créâmes avec Gwynfor Evans et J. E. Jones, lors de l'Eisteddfod de Rhys en 1961. De Bretagne, Per Denez était venu nous donner son appui. Alan Heusaff devait en assurer longtemps le secrétariat national*, explique Yann Fouéré (*La Maison du Connemara*, p. 327). Alan Heusaff, officier du Bezen Perrot, avait pu, comme Yann Fouéré lui-même, poursuivre ses jours en Irlande...

L'ethnisme comme base de l'interceltisme et l'interceltisme comme base de l'autonomisme visant à détruire les nations européennes pour les remplacer par une fédération d'ethnorégions : « *C'est la même démarche qui devait aboutir dix ans plus tard à la création à Bruxelles du Bureau permanent des Nations européennes sans Etat. Il réunit les partis nationalistes basque, gallois et breton et le mouvement des Alsaciens-Lorrains* », constate Yann Fouéré (*La Maison du Connemara*, p. 328).

Un projet politique à faire advenir par tous les moyens possibles selon la stratégie de la « coquille vide » : on œuvre à l'intérieur de la coquille, on avance sur le terrain de la langue, de l'art, de l'histoire, du décor, de la danse, de la musique, de la cuisine, du commerce... et puis, un jour, la coquille est assez vidée pour qu'un pouvoir nouveau remplace celui qui a été grignoté. C'est la stratégie exposée par un militant nationaliste grand admirateur de Yann Fouéré (voir à ce sujet *Le Monde comme si*, p. 176).

L'INTERCELTISME ET LE BUSINESS IDENTITAIRE

En 1949, Paul Monjarret a créé un « festival interceltique » à Carhaix. Il rencontre un certain succès localement, quoique la population reste sur ses gardes.

En 1953, pour célébrer les dix ans de BAS, il crée à Brest, avec le soutien de la Chambre de commerce et d'industrie, le Festival international des cornemuses, chétif cousin du Festival international des cornemuses d'Édimbourg.

La ville de Brest ne voulant plus subventionner ce festival folklorique, pour des raisons qu'il serait intéressant d'analyser, il est accueilli en 1971 par le comité des fêtes de Lorient.

L'année suivante, un sonneur du bagad de Rennes, Jean-Pierre Pichard, en prend la direction et décide d'innover en s'appuyant sur « *l'exemple des nations chez qui la culture n'était pas méprisée comme c'était le cas en Bretagne pour créer une famille celte* » (*Le Télégramme*, 3 août 2010).

Le but est donc désormais ouvertement politique : l'interceltique doit œuvrer pour la reconnaissance de la nation bretonne sur la base de son ethnicité celte revendiquée. Jean-Pierre Pichard, qui a pris la suite de Paul Monjarret, l'affirme d'ailleurs : « *Le festival a toujours été un outil politique* » (interview donnée à Roman Le Flécher le 8 août 2010).

À partir des années 90, le Festival interceltique de Lorient et BAS deviennent le fer de lance de la dérive identitaire induite par l'Institut de Locarn (lobby rassemblant les chefs d'entreprise bretons prônant l'autonomie de la Bretagne dans le cadre d'un ethnorégionalisme européen), puis par l'union des socialistes, des Verts et des autonomistes de l'UDB au conseil régional de Bretagne. Autonomisme de droite et de gauche se rejoignent en un même projet de prise de pouvoir en lieu et place des institutions républicaines, le tout sur fond de business mondialisé.

En témoigne cet article du Télégramme, le 6 août 2010 :

« FIL, LA FIERTÉ RETROUVÉE DES BRETONS »

En 1971, personne n'aurait parié sur la petite Fête des cornemuses qui quittait Brest pour Lorient. Pas même Jean-Yves Élaudais, actuel directeur de BAS (fédération des bagadoù). Aujourd'hui, il s'interroge : « Que seraient les bagadoù sans le Festival interceltique ? Il y a quarante ans, le sonneur breton était complexé. Aujourd'hui, il n'a plus peur des meilleurs Écossais ». Les musiciens bretons ont fait un formidable bond en qualité. On recense actuellement 10.000 sonneurs de bagad en Bretagne. Tout au long de l'année, ils répètent pour le championnat organisé par BAS. »

La chose est supposée admise, le sonneur breton était complexé : on l'a décomplexé par la celtitude. La musique qu'il fournit figure désormais en bonne place dans la vitrine des produits ethniques labellisables.

« Une vitrine de premier choix »

Vitrine de la musique et de la danse traditionnelles, le Fil a joué l'ouverture à fond et contribué au renouveau de la musique celtique au sens large. À Lorient, les Stivell, Servat, Dan ar Braz et Tri Yann, comme les Chieftains (Irlande) ou Carlos Nuñez (Galice) ont porté haut et fort les couleurs de l'« interceltisme ». [...] Avec l'Irlande, l'Écosse, la Cornouailles, le pays de Galles, l'île de Man, puis les Asturies, la Galice, l'Australie, l'Acadie (Canada)... la Planète celte s'est agrandie... »

En quoi les Asturies, la Galice, l'Australie et l'Acadie sont-elles celtes ? La chose est supposée admise, elle aussi : est celte qui veut entrer dans la vitrine pour y vendre de la musique labellisable celte.

« Les échanges se sont multipliés. Culturels bien sûr, mais aussi économiques et universitaires. Les chambres de commerce bretonnes ont établi des relations durables avec le New-Brunswick (Canada). L'école de commerce de Brest a passé des accords avec des établissements acadiens. La Bretagne a une vie en dehors de l'Hexagone. »

L'essentiel est bien là : la Bretagne est celte ; la France ne l'est pas ; à la Bretagne de conquérir son autonomie pour prendre sa place dans le concert des nations celtes. Tel est bien le but recherché même s'il n'est pas avoué, le dessein politique se dissimulant sous l'enrobage heureux du business identitaire.

« Des affaires sur fond festif »

En quarante ans, non seulement les Bretons se sont décomplexés par rapport à leur culture et leurs origines, mais leur « celtitude » est devenue motif de fierté. Et pas seulement pendant l'été. Le Fil y veille. La Saint-Yves, la Breizh touch sur les Champs-Élysées, les spectacles de Bercy et du Stade de France ont contribué à entretenir la flamme tout au long de l'année. Le monde économique a bien compris les avantages qu'il pouvait tirer de cette image positive de la Bretagne. [...] Paysan breton, Brittany Ferries sont, parmi d'autres, des partenaires de longue date. Des relations fructueuses entre le monde économique et culturel que le Fil a su, là aussi, savamment en-

tretenir par le biais de son club K (réseau d'entreprises). L'on y fait volontiers des affaires sur un fond festif. »

« *La celtitude est devenue motif de fierté* », sous réserve que les Bretons se soumettent à l'injonction d'être des Celtes dans le concert d'une musique mondialisée excluant tout ce qui n'est pas labellisable.

Après-guerre, le « *censeur musical* » autorisé de BAS, Joseph Le Penven, épurait la musique populaire bretonne de tout ce qui ne lui semblait pas ethniquement correct. À présent, le Breton est admis sous réserve d'être celte et fier de l'être, quand, naguère, le ridicule absolu pour tout Breton aurait été de défiler en clique sous uniforme.

Cependant, pour la Breizh Parade de 2007, Jean-Pierre Pichard a fait défiler trois mille sonneurs sur les Champs-Élysées ? « *Trois mille sonneurs défilant comme une panzer-division, la musique en plus* » s'enthousiasmait-il pour *Ouest-France* jusqu'à ce qu'un article ironique de *Libération* cite ces paroles⁹.

Nommé Breton de l'année 2007 par le journal *Armor magazine*, il dira regretter cette comparaison, tout en assurant qu'elle lui était venue spontanément, et fera part dans le même temps de son intention de faire du Festival interceltique un partenaire de Produit en Bretagne, émanation de l'Institut de Locarn, effectivement invité en 2010.

⁹

<http://www.communautarisme.net/grib/>

CONCLUSION

Si donner des informations fiables sur l'itinéraire de Paul Monjarret, mais aussi d'Isidore Le Voyer, de Joseph Le Penven, de Paul Le Flem, de Youenn Drezen, de Joseph Jaffré, de Jean Delalande et autres militants autonomistes de la même mouvance bénéficiant d'hommages divers, se heurte à un mur de silence, c'est, comme dans le cas de Roparz Hemon naguère, que des enjeux bien étrangers à la pratique du biniou, de la langue ou de la danse bretonne sont impliqués.

Il est d'autant plus important d'avoir une vision claire de l'histoire et de comprendre ces enjeux. Or, nous avons pu le constater, chaque fois que nous avons essayé d'apporter une information objective sur ces problèmes, cette information a été occultée ou détournée par les médias.

Face au consensus identitaire effaçant le passé pour donner une vision irénique des faits dès lors qu'ils concernent la Bretagne, en vue de faire servir le peuple à un projet destiné à l'asservir davantage, il est cependant essentiel de les rappeler avec précision.

ANNEXES

LISTE DES MILITANTS BRETONS

AYANT À CE JOUR DONNÉ LEUR NOM

À DES RUES DE LORIENT

- Joseph, dit Job, Jaffré, fut, de 1941 à 1944, le directeur de l'hebdomadaire *L'Heure Bretonne*, organe du Parti national breton pronazi. Il y dénonçait notamment, sous son pseudonyme de « Tug », les bombardements de « you-tre-atlantique »¹⁰. Le journal raciste et antisémite qu'il dirigeait appelait à la déportation des Juifs au lendemain de la rafle du Vel d'Hiv : « À la porte les juifs et les enjuivés », c'est ce qu'on pouvait lire en Une de *L'Heure Bretonne* du 18 juillet 1942¹¹.
- Louis Henrio, dit Loeiz Herrieu, qui a longtemps figuré en effigie sur le bâtiment municipal attribué à Diwan Lorient, écrivait en août 1943 « *Au XIIIe siècle, les Juifs avaient pullulé tant et si bien qu'ils s'étaient répandus dans tous les pays d'Europe. (...) Le Duc Jean Le Roux vit aussitôt combien ces gens-là étaient dangereux pour la Bretagne. Et il promulgua une loi visant à les chasser du pays. Comme elle stipulait que nul ne serait puni pour avoir tué un Juif, bientôt il n'en resta plus un seul dans notre pays.* »¹².
- René-Yves Creston, illustrateur lié depuis les origines au mouvement Breiz Atao, publiait, lui aussi, dans *L'Heure Bretonne* sous ses initiales et le pseudonyme de « Halgan ». En Une d'un numéro où le PNB proclame triomphalement « *L'EUROPE VA SE RECONSTRUIRE : la débâcle des armées soviétiques prépare la défaite des Anglo-Saxons.* »¹³, on trouve une gravure annonçant la revanche des Celtes, signée « R.Y.C. Halgan 41 ». Quelques semaines plus tard, il dénonce le « *trop fameux Léon Mayer (...) maire du Havre, qui eût mieux fait de s'occuper du port de Haïffa dont il était originaire (...) L'individu n'étant plus ministre n'en conservait pas moins, en sous-main, grâce à ses amitiés et à la solidarité bien connue du monde d'Israël, les leviers de commande essentiels* »¹⁴.

¹⁰ *L'Heure Bretonne*, 11 avril 1943, n° 124, Une, « Sur une adoption », signé Tug = Jaffré, voir le livre de Malo Renault, *Les pseudonymes des Bretons, 16e – 20e siècle*, p. 157

¹¹ *L'Heure Bretonne*, n° 105, 18 juillet 1942, Une

¹² *Dihunamb*, n° 384, août 1943, p. 265 et 272

¹³ *L'Heure Bretonne*, 18 octobre 1941, n° 67, Une, voir p. 49 de cette étude

¹⁴ *L'Heure Bretonne*, 20 décembre 1941, n° 76, p. 3

- Yves Le Drezen, dit Youenn Drezen, fut un chroniqueur permanent de *L'Heure Bretonne*, d'*Arvor* et de *La Bretagne* où il collaborait à la chronique en breton dirigée par Xavier de Langlais. Ses textes racistes et antisémites ont été longuement analysés par un article du Groupe Information Bretagne¹⁵. Il écrivait notamment en mars 1944, pour prôner la race bretonne : « *En France, c'est différent, la race s'épuise, des étrangers la remplacent, entre autres des bicots d'Algérie et des Juifs. Que l'on ne s'étonne pas que l'on fasse de Marcel Mouloudji un français incarnant toutes les vertus de la France* »¹⁶. Il était membre des Seiz Breur (« Les Sept Frères »), groupe artistique dépendant du PNB dont bon nombre des membres étaient engagés dans la collaboration¹⁷... On notera que sept membres des Seiz Breur figurent au nombre des onze militants honorés à Lorient¹⁸. Au sujet du groupe des Seiz Breur, on pourra se reporter à l'article du GRIB, « Les Seiz Breur, art national breton et art totalitaire »¹⁹.
- Xavier de Langlais dirigeait la rubrique en breton « *Ar Seiz Avel* » de *La Bretagne*, quotidien de Yann Fouéré sous l'Occupation. Un dossier rédigé par la section de la Ligue des droits de l'homme de Rennes rappelle la gravité des textes antisémites de cette chronique²⁰ ; ces textes sont également traduits dans *Le Monde comme si* paru en 2002. On pouvait y lire, au lendemain de la rafle du Vel d'hiv : « *Je vais écrire une lettre au gouvernement français, pour lui proposer de promouvoir l'enseignement du breton dans la France entière s'il veut se débarrasser pour de bon des Juifs et les faire décamper au grand galop* »²¹.
- Joseph, dit Jef, Le Penven, épurateur de la musique populaire bretonne, pilier de l'Institut celtique de Bretagne et de Radio-Rennes dirigés par Roparz Hemon pour le compte de la PropagandaStaffel : en 1940, nommé chef d'orchestre-adjoint de Radio Rennes, il collabore à la revue nazie *Galv* et à la revue *Arvor* de Roparz Hemon (rappelons que le Conseil général du Finistère a exigé que le nom de Roparz Hemon ne soit plus donné au collège Diwan de

¹⁵ http://www.communautarisme.net/grib/Le-racisme-et-l-antisemitisme-de-Youenn-Drezen,-d-apres-ses-articles-publies-dans-le-journal-Arvor-dirige-par-Roparz_a22.html

¹⁶ *L'Heure Bretonne*, n° 145, 15 mars 1944

¹⁷ Ravig Tullou, Yann Goulet, G. Berthou Kerverziou, Herry Caouissin, Ronan Caouissin, Jeanne Coroller-Danio, Morvan Marchal, Olier Mordrel, Dorig Le Voyer, Xavier Haas, Fañch Elies (Abeozen), Christian Le Part, Paul Ladmirault, Paul Le Flem, Xavier de Langlais, Youenn Drezen, Jef Le Penven, René-Yves Creston.

¹⁸ Paul Ladmirault, Paul Le Flem, Xavier de Langlais, Youenn Drezen, Jef Le Penven, Yann Sohier, René-Yves Creston.

¹⁹ http://www.communautarisme.net/grib/Les-Seiz-Breur,-art-national-breton-et-art-totalitaire_a12.html

²⁰ <http://www.contreculture.org/reecriture-histoire-bretagne.pdf>

²¹ *La Bretagne*, 18-19 juillet 1942

Brest). On trouve dans *Galv*, entre autres, des « parutions à faire pour la partie suivante des airs de Jef Penven » ²², dans un numéro où est prônée l'expansion à l'Est du Reich : « L'élargissement de l'Allemagne à l'Europe de l'Est » ²³.

- Paul, dit Polig, Monjarret, organisateur des groupes de combat du PNB, les « Bagadou » ou « Strolladou Stourm », vantait dans *L'Heure Bretonne* en mai 1943 « les jeunesses organisées, donc fortes, de pays comme l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Roumanie, la Finlande » juste avant de fonder BAS, organisation de sonneurs de biniou et de bombarde créée en vue de rallier des jeunes à ce projet politique ²⁴.
- Jean, dit Yann, Sohier, militant autonomiste de la première heure, fut un ardent défenseur du programme national-socialiste « SAGA » dans les années 1930 : « J'ai lu sur B.A. [Breiz Atao] les explications complémentaires sur le SAGA. Franchement, je suis bien revenu des quelques préjugés que j'avais au sujet de ce nouveau programme » ²⁵, écrivait-il, sous le signe de la croix gammée arborée par Breiz Atao à la veille de la prise du pouvoir d'Hitler.
- Paul Ladmirault, musicien, membre des Seiz Breur, fut également, avec Morvan Lebesque, membre du groupe national-socialiste *Breiz da Zont* dès 1932.
- Paul Le Flem, musicien, membre des Seiz Breur, fut aussi conférencier pour le PNB (ainsi, le 28 mars 1943, est-il annoncé dans le numéro de *L'Heure bretonne* publiant triomphalement le discours d'Hitler promettant la mort pour « les pays et les peuples qui tombent de plus en plus aux mains des Juifs et qui périront »).
- Maurice, dit Morvan, Lebesque, militant autonomiste pronazi de la première heure, fut un temps rédacteur en chef de *L'Heure bretonne*. Son nom a été donné à une rue de Lorient alors que le fait qu'il ait été attribué au collègue de Mordelles suscite de nombreuses protestations. *Le Télégramme* du 26/02/2005 annonçait : « Hier soir, lors du conseil municipal, les élus quimpérois ont décidé, après intervention du conseiller communiste Piero Rainero, de ne pas donner le nom de Morvan Lebesque à la rue Pitre-Chevalier, dans le quartier de Kernoter. Morvan Lebesque ayant été rédacteur en chef de *L'Heure bretonne*, journal collaborationniste et antisémite. ». Ouest-

²² *Galv*, numéros 10-11, p. 217, « Hekleviou » : « Echo, par Jef Penven »

²³ *Galv*, numéros 10-11, p. 179, « Emlada ar Germaned e Reter Europa », par Fanch Denoual, alias François Debauvais, depuis les origines rallié au nazisme

²⁴ *L'Heure Bretonne*, n° 145, 2 mai 1943, p.8, « Une expérience ratée »

²⁵ *Ar Vro*, n° 21, 10/1963, « Ar Falz et Yann Sohier », p. 50

France précisait le même jour que Piero Rainero avait ajouté : « *Puis, pire encore, Morvan Lebesque a ensuite collaboré à Je suis partout, le journal le plus ignoble de la France occupée* ».

Il serait intéressant de se livrer à une enquête dans toute la Bretagne où, depuis quelques années, les élus donnent le nom de militants autonomistes bretons à des lieux publics sans se pencher sur leur passé.

Ils y sont, notamment, encouragés par un ouvrage cautionné par l'Institut culturel de Bretagne, le dictionnaire d'Emmanuel Salmon-Legagneur, *Les noms qui ont fait l'histoire de Bretagne, 1000 noms pour les rues de Bretagne*, dont le rôle a été et reste désastreux.

Il nous faut enfin souligner combien la réhabilitation des militants bretons est induite et encouragée par les instances culturelles de Bretagne, ce qui pose un problème majeur, dépassant largement le cas des militants acquis à la cause de l'occupant dont nous avons évoqué ici l'itinéraire.

BIBLIOGRAPHIE

Journaux

<i>Ar Men</i>	août 1993, n° 53 – p. 44 à 57
<i>Ar Soner</i>	n° 1, 2, 3, 11, 14, 47-48, 82, 102, 273, 379
<i>Ar Vro</i>	n° 21
<i>Dihunamb</i>	n° 384, août 1943, p. 265 et 272
<i>Galv</i>	n° 10-11
<i>L'Avenir du Morbihan</i>	03/06/1944
<i>L'Heure Bretonne</i>	n° 67, 76, 93, 101, 105, 108, 109, 113, 123, 124, 138, 139, 140, 142, 143, 145, 148, 153, 195, 201
<i>La Bretagne</i>	18-19 juillet 1942
<i>La Bretagne Réelle</i>	n°159, 161
<i>Le Télégramme</i>	17/12/2010, 03/08/2010, 06/08/2010
<i>Libération</i>	21/09/2007
<i>Ouest-France</i>	21/01/1945, 22/05/2004, 07/08/2007
<i>Triskell</i>	Juin 1943

Archives

<i>lieu</i>	<i>cote</i>	<i>sujet</i>	<i>document</i>	<i>date</i>	<i>n° pièce</i>	<i>n° dossier</i>
ADCA	2 W 207	Monjarret	lettre au préfet	05/08/1945		
ADCA	1369 W 12	Monjarret	rapport RG	16/02/1945		
ADIV	1043 W 22	Rapports RG ?	congrès Saint-Brieuc 08/04/1943	avr.-43		
ADIV	213 W 33	Yves Le Négaret	déposition Yves Le Négaret			
ADIV	213 W 63	Magré	déposition Magré			
ADIV	214 W 59	instruction Monjarret	déclaration spontanée	02/06/1945	6	72
ADIV	214 W 59	instruction Monjarret	rapport Flambart	févr.-43	12	72
ADIV	214 W 59	instruction Monjarret	Déposition Le Bris		1	72
ADIV	214 W 59	instruction Monjarret	interrogatoire juge	04/06/1945	8	72
ADIV	214 W 59	instruction Monjarret	ordonnance renvoi	30/08/1945	4	72
ADIV	214 W 77	instruction Dorick Le Voyer	rapport RG Le Voyer - Monjarret	15/02/1945		148
ADIV	214 W 80	Interrogatoires épouses	audition Germaine Monjarret	20/07/1945	1	360
ADIV	215 W 65	instruction Alain Louam	Landivisiau, déposition Henri Gall			251
ADIV	216 W 69	instruction Dorig Le Voyer	Enquête	22/08/1945		676
ADIV	43 W 53	Rapports RG	Chevalier / De Quelen	08/11/1943		
ADIV	43 W 53	Rapports RG	Cercle celtique Saint-Brieuc	22/11/1943		
ADIV	43 W 57	Rapports RG	tentative enlèvement Monjarret	14/02/1944		
ADIV	76 J 56-57	Triskell ?				
ADM	1526 W 174	Rapports RG hebdo	fête cercle breton	03/06/1944		
ADM	1526 W 174	Rapports RG hebdo	fête cercle breton	10/06/1944		
ADM	1526 W 223	Dossier PNB	rapport RG banquet PNB	22/01/1944		

Livres

<i>Archive secrètes de Bretagne</i>	Henri Fréville, réédition 2004
<i>Breiz Atao</i>	Olier Mordrel, p. 400
<i>Breizh hor bro</i>	Kendalc'h, 1955, p. 3-4
<i>La maison du Connemara</i>	Yann Fouéré, p. 76, 57, 122, 301, 321, 327, 328
<i>La patrie interdite</i>	Yann Fouéré, p. 251 à 255
<i>Le Monde comme si</i>	Françoise Morvan, rééd. 2005.
<i>Les droites nationales et radicales en France,</i>	Jean-Yves Camus et René Monzat, p. 296
<i>Les nationalistes bretons sous l'occupation</i>	Kristian Hamon, p.103, 189, 245
<i>Les pseudonymes des Bretons</i>	J. Malo-Renault, tome 1, 103, 157
<i>Le rêve fou des soldats de Breiz Atao</i>	Ronan Caerléon (Caouissin), p. 77
<i>Miliciens contre maquisards,</i>	Françoise Morvan, rééd. 2010

INDEX

A

Ar Brezoneg er Skol (ABES) · 31
Ar Falz · 37, 53
Ar Soner · 6, 7, 10, 37, 38, 39, 40, 55
Arvor · 22, 52
Au Pileri · 17, 42

B

Bagadoù Stourm · 6, 8, 14, 18, 20, 22, 24, 26
Berthou Kerverziou (G.) · 52
Bezen Perrot · 7, 14, 15, 21, 25, 26, 29, 32, 33, 35, 37, 43
Bodadeg ar Sonerion (BAS) · 3, 6, 7, 13, 22, 26, 30, 31, 36, 37, 39, 40, 44, 46, 53, 59
Breiz Atao · 10, 12, 15, 22, 31, 33, 39, 40, 51, 53, 55
Bruchet (Jacques) · 35

C

Caouissin (Henry dit Herry) · 52
Caouissin (Roger dit Ronan) · 52
CELIB · 40
Cercle breton · 29, 55
Cercle celtique · 10, 14, 26, 55
Chevalier (Noël dit Hoël) · 26, 32, 53, 55
Chevillotte (Michel) · 15
Comité consultatif de Bretagne · 40
Conseil régional de Bretagne · 44
Coroller-Danio (Jeanne) · 15, 52
Creston (René-Yves) · 9, 51, 52
Halgan · 51
Croisade du national-socialisme français · 11

D

Darnand (Joseph) · 10
de l'Estourbeillon (marquis) · 29
de la Gâtinais (Maurice) · 10, 11
de Langlais (Xavier) · 9, 52
de Quelen (Jacques) · 14, 18, 23, 26, 28, 55
de Rohan-Chabot (comtesse) · 36
Debauvais (François dit Fañch) · 53
Delaporte (Raymond) · 22
Denez (Pierre dit Per) · 43
Diwan (écoles) · 51, 52
Drezen (Yves dit Youenn) · 9, 37, 48, 52

E

Elies (François, dit) · 52
Evans (Gwynfor) · 43

F

Fédération Kendalc'h · 40, 55
Flambard (adjudant) · 15
Foix (Gilbert) · 15
Forces Françaises Libres (FFL) · 36
Fouéré (Jean dit Yann) · 10, 31, 33, 35, 37, 40, 42, 43, 52, 55
Francs-Tireurs et Partisans (FTP) · 36
FUEV · 40, 42

G

Galv · 52, 53, 55
Gestapo · 5, 6, 7, 14, 15, 18, 22, 27, 28, 31, 34
Gicquel (Yvonnig) · 42
Goulet (Jean dit Yann) · 8, 12, 22, 23, 26, 52
Guimard (Jean dit Yann) · 14, 15, 20, 21, 32, 37
Pipo · 14
Guimard (René)
Morin · 14
Gwenn-ha-du · 40

H

Haas (Xavier) · 52
Hamon (Kristian) · 7, 8, 21, 24, 26, 28, 55
Henrio (abbé) · 51
Herrieu (Loeiz) · 9, 51
Heusaff (Alain dit Alan) · 43
Hirgair (Joseph) · 15

I

Innsbruck · 33, 34, 35
Institut Celtique de Bretagne · 6, 13, 22, 29, 40, 42, 52

J

Jaffré (Joseph dit Job) · 9, 17, 40, 42, 48, 51
Tug · 51
Jarnouen (François) · 15, 25

Jeunesse et Sports · 10
Jones (J. E.) · 43

K

KAV (Confrérie des sonneurs de Paris) · 11
Kerlann · 37, 48
Delalande (Jean) · 37

L

L'Heure Bretonne · 3, 6, 8, 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 19,
20, 21, 22, 24, 29, 37, 42, 51, 52, 53, 55
La Bretagne Réelle · 40, 41, 55
Ladmirault (Paul) · 52, 53
Lainé (Célestin) · 15, 22, 40
Landivisiau · 8, 25, 26, 55
Lang (Rudolf) · 33
Laurent (Pierre) · 42
Le Bris (Guillaume) · 21, 55
Le Drian (Jean-Yves) · 3
Le Flem (Paul) · 20, 48, 52, 53
Le Gall (Charles) · 40
Le Hégarat (Yves)
Marceau · 36
Le Négaret (Yves) · 18, 55
Le Part (Christian) · 29, 52
Le Penven (Joseph dit Jef) · 7, 22, 46, 48, 52
Le Touze (Jacques-Yves) · 5
Le Voyer (Isidore dit Dorig) · 7, 8, 10, 11, 21, 22, 23, 25,
26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 48, 52, 55, 59
Lebesque (Maurice dit Morvan) · 53
Légion des Volontaires Français contre le bolchévisme
(LVF) · 18
Lemoine (Maurice) · 33
Lemoine (Pierre) · 42
Louarn (Alain dit Alan) · 25, 55

M

Magré (Raymond) · 14, 55
Marchal (Maurice dit Morvan) · 40, 52
Martray (Joseph) · 10, 40, 42, 43
Milice · 6, 10, 14, 15, 18, 23, 26, 27, 32
Mocaër (Pierre) · 40
Monjarret (Paul dit Polig) · 1, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13,
14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 25, 26, 27, 28, 29, 30,
31, 32, 33, 34, 35, 37, 39, 40, 43, 44, 48, 53, 55, 59, 60
Pol Trevezel · 6, 11, 37
Mordelles · 11, 53
Mordrel (Olivier dit Olier) · 15, 33, 35, 37, 39, 40, 52, 55
Kosta · 35, 37
Mouloudji (Marcel) · 52
Mouvement d'Organisation de la Bretagne (MOB) · 42, 43

P

Parti National Breton (PNB) · 3, 5, 6, 7, 8, 10, 13, 14, 15,
16, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 25, 26, 28, 29, 31, 32, 34, 39,
40, 42, 51, 52, 53, 55, 59, 60
Péresse (Ange dit Aël) · 15, 32, 33
Cocal · 32
Perrin (Paul) · 26, 31, 32, 35, 37
Pichard (Jean-Pierre) · 44, 46
Poupinot (Jean dit Yann) · 42
Propagandastaffel · 52

R

Radio-Rennes · 52
Rennes-Bretagne · 27
Roazhon-Breizh · 22
Rohou · 25

S

Sao Breiz · 36, 37
Seiz Breur · 10, 22, 52, 53
Serrand (Mgr.) · 36
Service du Travail Obligatoire (STO) · 6, 14, 18, 20, 22, 27,
28, 32, 33, 34, 59
Sissé (docteur) · 36
Skol Ober · 11
Sohier (Jean dit Yann) · 37, 52, 53
Strolladoù Stourm · 3, 6, 14, 15, 20, 21, 22, 23, 25, 26, 31,
32, 33, 53

T

Trécan (Jean) · 29
Triskell · 20, 24, 55
Tullou (Rafig) · 52

U

Union démocratique bretonne (UDB) · 43, 44

V

Vel d'hiv (rafle du) · 42, 51, 52

W

Weisgerber (Leo) · 29

Imprimé par ART ET COPIE - 3 place de la Libération - 56000 VANNES

Prix de vente : 3 euros

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	3
LE DISCOURS ACTUEL SUR MONJARRET OU L'HAGIOGRAPHIE CONSENSUELLE	5
LES FAITS ÉTABLIS	10
COLLABORATION À LA DÉLÉGATION À LA JEUNESSE	10
ASSOCIATION AVEC ISIDORE LE VOYER	10
DÉMISSION DE LA DÉLÉGATION À LA JEUNESSE	11
ADHÉSION AU PNB	13
RÉFRAC TAIRE AU STO MAIS PEU CLANDESTIN	18
FONDATEUR DE BAS	22
ORGANISATEUR DES STROLLADOU STOURM	23
DEUX GRANDS RÉSISTANTS. D'APRÈS LA DERNIÈRE HEURE ... PEUT-ÊTRE ...	26
ARRESTATION ET DEPORTATION : COUP DUR OPPORTUN OU MISE EN SCENE ?	31
RETOUR D'AUTRICHE ET PROCÈS	33
REPRISE DES ACTIVITÉS APRÈS-GUERRE	35
LES RÉSEAUX ETHNISTES EUROPÉENS ET KENDALC'H	40
LES RÉSEAUX AUTONOMISTES	42
L'INTERCELTISME ET LE BUSINESS IDENTITAIRE	44
CONCLUSION	48
ANNEXES	50
LISTE DES MILITANTS BRETONS AYANT À CE JOUR DONNÉ LEUR NOM À DES RUES DE LORIENT	51
BIBLIOGRAPHIE	55
INDEX	56
SOMMAIRE	59

ETHNORÉGIONALISME ET RÉÉCRITURE DE L'HISTOIRE

RÉHABILITATION DES AUTONOMISTES COLLABORATEURS DES NAZIS EN BRETAGNE

LE CAS PAUL MONJARRET

Paul (dit Polig) Monjarret (1920-2003), ce militant autonomiste auquel des mairies de gauche rendent hommage, fut sous l'Occupation un collaborateur du Parti national breton tout acquis à la cause du nazisme : loin de faire amende honorable, il n'a jamais renié son passé. Comment peut-on donner son nom à des lieux publics sans bafouer l'esprit de la Résistance et les valeurs républicaines ?

Ce dossier a été réalisé par Françoise Morvan pour le Groupe Information Bretagne (GRIB) à partir de documents rassemblés par elle-même, par André Grall, Alain Le Gall, Pierrick Le Guennec, Serge Tilly et divers chercheurs qui ont rassemblé un fonds sur le mouvement autonomiste sous la Seconde Guerre mondiale.

Sa publication a été prise en charge par la Libre Pensée du Morbihan et la section de Rennes de la Ligue des Droits de l'Homme.